CRISE EN LIBYE

L'ALGÉRIE PROPOSE UNE RÉUNION TRIPARTITE

Page 5

ACTIONS DU GOUVERNEMENT

LES INSTRUCTIONS DU CHEF DE L'ÉTAT

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 3666 | Ven. 12 - Sam. 13 avril 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

POUDRE DE LAIT

LE QUOTA DE L'ONIL MAINTENU

Page 6

DES MILLIONS D'ALGÉRIENS ONT MANIFESTÉ HIER:

"BENSALAH DOIT PARTIR"

Page 5

REGISTRE DE COMMERCE ÉLECTRONIQUE

PROLONGATION DU DÉLAI AU 31 JUILLET 2019

Page 6

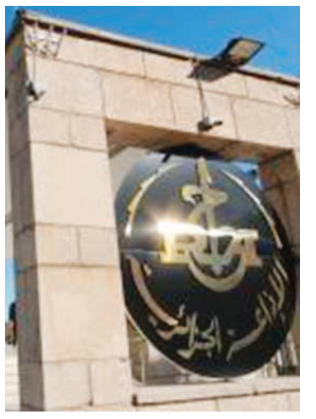

RADIO NATIONALE

NACERA CHERID NOMMÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE

Page 4

Repères %

1 *millier de logements attribués à Laghaouat au cours de l'année 2019.*

205 *millions DA pour l'aménagement de plusieurs quartiers à Tebessa.*

40 *morts et 241 blessés en une semaine*

Le barrage de Taksebt rempli à 100 %

Le barrage de Taksebt dans la wilaya de Tizi-Ouzou a atteint un taux de remplissage de 100 % à la faveur des pluies et de la neige importantes enregistrées depuis le début de l'hiver jusqu'au jour d'aujourd'hui. Ce taux de remplissage maximum a été atteint dans la nuit de lundi vers 23h30. Cet ouvrage hydraulique, d'une capacité de stockage de 180 millions m³, qui était rempli à 91 % le 20 mars dernier à reçu des apports en eau importants ces derniers jours et son remplissage à 100 % était prévisible. Le surplus d'eau est automatiquement déversé dans le Sébaou et, selon les estimations de la matinée de mardi, quelque 24.000 m³ d'eau ont été ainsi rejeté et permettront d'augmenter la nappe phréatique qui alimente les forages, mais aussi l'agriculture dans la Vallée du Sébaou et sera bénéfique à tout l'écosystème de cette région.

Le barrage de Taksebt, qui alimente en eau potable la wilaya de Tizi-Ouzou et une partie d'Alger et de Boumerdès, a enregistré son plus faible taux de remplissage en 2017. Il avait été enregistré une baisse drastique du volume d'eau emmagasinée, qui était en dessous des 40 %, dû à un hiver exceptionnellement sec.

Tests techniques à la station d'épuration des eaux de Tipasa

Des tests techniques ont été lancés, mardi, au niveau de la station d'épuration des eaux usées de Bou Ismaïl en perspective de sa mise en service au profit de huit communes de l'est de la wilaya. Cette mise en service future permettra l'éradication de 20 déversoirs d'eaux usées vers la mer, dont notamment des eaux industrielles relevant du groupe Tonic - emballage.

Une vingtaine de déversoirs d'eaux usées (industrielles notamment), à l'origine d'une importante dégradation de l'environnement, seront éradiqués à l'entrée en exploitation de ce projet, destiné au profit d'une population globale de 230.000 âmes.

Cette future station est destinée au traitement des eaux usées des communes de Daouda, Fouka, Bou-Ismaïl, Koléa, Chaibia, Khemisti, Hattatba, et Bouharoune, avant leur exploitation dans l'irrigation agricole. Outre son intérêt écologique et dans l'irrigation agricole, cette station d'épuration sera d'une contribution avérée dans la "restitution du visage avenant et de la beauté du littoral de Bou-Ismaïl et de ses plages, dont l'attractivité sera certainement à la hausse durant la saison estivale prochaine, au même titre que toute la côte-Est de Tipasa.

Remise à niveau des infrastructures sportives à Oran

Plus de 1,9 milliard de dinars sont mobilisés dans le cadre des opérations lancées pour la remise à niveau de plusieurs infrastructures sportives à Oran en vue de l'organisation dans cette ville de la 19e édition des Jeux méditerranéens en 2021.

"*Il s'agit d'un investissement de taille dont tirera profit le mouvement sportif à Oran*", s'est réjoui le wali d'Oran, Mouloud Cherifi en marge de la cérémonie organisée mercredi soir au niveau de la résidence El-Bahia pour récompenser les sportifs locaux qui se sont illustrés au cours de la saison 2018-2019.

Parmi les infrastructures concernées et dont les travaux ont déjà été lancés, il y a la piscine municipale de M'dina Jedida, le Palais des sports Hammou-Boutlélis, le centre de tennis à Haï Essalam, le stade Ahmed-Zabana dans la commune d'Oran, le centre d'équitation (hippodrome) dans la commune d'Essenia, ainsi que l'institut national de formation supérieure des cades de la jeunesse et des sports à Aïn Turk.

Le même responsable a souligné aussi que le complexe sportif en cours de réalisation dans la commune de Bir el-Djir sera un "*énorme acquis aussi pour les sportifs de la ville*", car disposant d'un stade de football de 40.000 places, une salle omnisports de 7000 places, un stade d'athlétisme de 4000 places, et un centre nautique composé de quatre bassins.

Au cours de la cérémonie qu'il a organisée au profit des sportifs lauréats, pas moins de 114 athlètes de différentes disciplines ont été honorés.

A ce propos, le wali a fait savoir que le mouvement sportif a récolté cette saison pas moins de 78 consécrations sur le plan national, 21 sur le plan africain, 17 au niveau arabe et une mondiale, l'œuvre de Bahlaz Lahouari en Handisports.

Dixit

Gaid Salah

"(...) la période de transition destinée à la préparation des élections présidentielles, se fera avec l'accompagnement de l'Armée nationale populaire, qui veillera au suivi de cette phase."

Les gendarmes des Côtes-d'Armor appelés pour un vol… d'olivier

Les gendarmes ont constaté le vol d'un olivier planté dans le jardin de particuliers installés à Lanvallay, près de Dinan (Côtes-d'Armor).

Les gendarmes ont constaté le vol d'un olivier planté dans le jardin de particuliers installés à Lanvallay, près de Dinan (Côtes-d'Armor).

Il y a quelques jours, des particuliers, installés à Lanvallay, près de Dinan (Côtes-d'Armor), ont eu la mauvaise surprise de constater la disparition d'un olivier qui était planté dans leur jardin.

C'est via sa page *Facebook,* comme elle en a l'habitude, que la gendarmerie des Côtes-d'Armor a rendu public ce fait inhabituel. Avec un ton volontairement humoristique.

L'affaire se passe à Lanvallay, chez des particuliers. Ainsi, les militaires écrivent : "*Entre le 1er mars et le 5 avril 2019, le jeune olivier a été victime d'un enlèvement en plein air. Âgé de moins de 10 ans, il mesure 1,80 m et pèse 50 kg*."

À 8 ans, il fugue pour partir faire le tour du monde

Ses mésaventures ont fait le tour des réseaux sociaux. À 8 ans, ce petit garçon russe, originaire d'Astrakhan, avait décidé d'entamer un tour du monde… à pied. Il a rapidement été retrouvé par la police.

C'est un mot laissé par son petit garçon qui a alerté sa maman. Sur le bout de papier, l'enfant avait écrit, un peu laborieusement, qu'il était parti "*faire le tour du monde*".

Quelques heures plus tard, le jeune baroudeur a été retrouvé. Il marchait tout seul dans une rue. Il n'était pas parti les mains vides. En prévision de ce long voyage à pied, il avait emmené son jouet préféré, l'argent qui se trouvait dans sa tirelire-cochon, une banane et, surtout, une encyclopédie, pour tout apprendre des endroits qu'il allait traverser.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE DU 4 JUILLET

Révision exceptionnelle des listes électorales

Une révision exceptionnelle des listes électorales sera ouverte du 16 au 23 avril 2019, en prévision de l'élection présidentielle du 4 juillet 2019, indique jeudi le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, dans un communiqué.

PAR RANIA NAILI

"*Suite à la signature du décret présidentiel fixant la date de convocation du corps électoral pour le jeudi 4 juillet 2019, pour l'élection à la présidence de la République, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire informe les citoyennes et citoyens, qu'une période de huit (8) jours de révision exceptionnelle des listes électorales, sera ouverte du mardi 16 avril au mardi 23 avril 2019, en application de l'article 14 de la loi organique no 16-10 du 25 août 2016, relative au régime électoral*", précise la même source.

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire invite, à cet effet, tous les citoyens et citoyennes non-inscrits sur les listes électorales et âgés de 18 ans révolus le jour du scrutin, soit le 4 juillet 2019, à demander leur inscription sur la liste électorale de la commune de résidence.

Les électeurs ayant changé de résidence doivent, quant à eux, se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence, qui prendra en charge la procédure de radiation et d'inscription.

La demande d'inscription doit être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité et l'autre justifiant la résidence, souligne la même source.

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire précise, que les bureaux chargés des élections au niveau des communes, sont ouverts tous les jours de la semaine, de neuf (9h00) heures à seize heures trente minutes (16h30), à l'exception du vendredi.

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a signé mardi le décret présidentiel convoquant le corps électoral pour l'élection présidentielle fixée au 04 juillet 2019, selon un communiqué de la présidence de la République.

R. R.

FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES PUBLICS

Les recommandations de Bensalah

● Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a insisté, jeudi à Alger, "*pour que le gouvernement veille au bon fonctionnement de l'administration et des services publics*", indique un communiqué de la présidence de la République. Lors de l'audience qu'il a accordée au Premier ministre, Noureddine Bedoui, le chef de l'Etat a "*donné ses orientations relatives à l'action gouvernementale, comme il a insisté pour que le gouvernement veille au bon fonctionnement de l'administration et des services publics. Il a également instruit le Premier ministre, à l'effet d'accorder une attention particulière à la prise en charge des besoins des citoyennes et des citoyens*", précise le communiqué. L'entretien a permis, en outre, de passer en revue "*la situation générale dans le pays et les principales activités gouvernementales, depuis l'installation du nouveau gouvernement*", ajoute la même source.

R. R.

ENGAGEMENT DE GAÏD-SALAH

Le FLN et le RND saluent

PAR RIAD EL HADI

Le FLN s'est dit satisfait de "*l'adoption de la solution constitutionnelle pour dépasser la crise actuelle et pour la concrétisation des ambitions légitimes du peuple algérien*". Pour le parti, *"l'application des articles 7, 8 et 102 de la Constitution, est une solution qui évite à l'Algérie l'aventure de la vacance et ses conséquences"*. Dans un communiqué publié en fin de journée, le FLN a salué *"l'engagement du commandement de l'Armée nationale populaire, dans l'accompagnement de la période de transition consacrée à la préparation de l'élection présidentielle*". Le FLN affirme, qu'il soutient *"totalement l'ouverture de tous les dossiers liés à la corruption, à travers les poursuites judiciaires contre toutes les personnes impliquées dans les affaires de corruption"*. De son coté, le Rassemblement national démocratique (RND), a salué dans un communiqué, la convocation par le chef de l'Etat, du Corps électoral pour l'élection présidentielle prévue le 04 juillet prochain. Le Rassemblement a exhorté, dans ce cadre, l'ensemble des acteurs politiques à "*contribuer avec davantage de responsabilités, en vue de garantir la réussite de ce rendez-vous et sortir le pays de la crise actuelle, à travers un choix démocratique souverain*". Le parti a salué, en outre, la déclaration du général de corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Ahmed Gaïd Salah, dans laquelle il a affirmé l'attachement de l'Institution militaire, à accompagner la période de transition, à assurer toutes les garanties de régularité et de transparence lors du prochain scrutin, à respecter la Constitution et à protéger le pays de toute manœuvre étrangère, visant sa déstabilisation.

Dans le même contexte, le RND s'est félicité du "*civisme*", dont a fait montre le peuple algérien dans la revendication de l'application des articles 7, 8 et 102 de la Constitution, une revendication que "*partage toute la famille du RND, avec l'ensemble des citoyens soucieux de l'avenir du pays*".

R. E.

ALI GHEDIRI :

"Je serai candidat"

● Le général à la retraite, Ali Ghediri, a annoncé jeudi, sur une chaîne de télévision privée, sa candidature à la présidentielle en Algérie, qui doit se tenir le 4 juillet pour trouver un successeur à Abdelaziz Bouteflika.

"*Il est évident, que je serai candidat, d'autant plus que mon dossier est déjà au Conseil constitutionnel*", a-t-il déclaré sur Dzaïr News. L'organisation d'une nouvelle présidentielle a été rejetée par des protestataires qui dénoncent une élection organisée par des responsables mis en place par Abdelaziz Bouteflika.

Ghediri était déjà candidat à la présidentielle prévue initialement le 18 avril, avant que celle-ci ne soit annulée dans une tentative d'Abdelaziz Bouteflika, de se maintenir au pouvoir. Il a finalement été poussé à la démission, le 2 avril.

"*Le temps joue contre nous et plus la révolution dure dans le temps, plus les risques augmentent, notamment les risques sécuritaires*", a poursuivi Ghediri, estimant que le chef de la puissante Armée algérienne, Ahmed Gaïd-Salah, a eu raison "*en mettant en garde les Algériens*".

R. N.

CRÉATION DES ASSOCIATIONS RELIGIEUSES

Le ministère de l'Intérieur instruit les walis

● Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a annoncé jeudi, avoir instruit les walis à l'effet de "*poursuivre l'examen des dossiers de création d'associations religieuses dans les mosquées, conformément aux conditions et procédures prévues par la loi relative aux associations*", tout en prenant toutes les procédures nécessaires au niveau des services locaux compétents, indique un communiqué du ministère. "*Dans le cadre des démarches du Gouvernement visant la libération et la promotion des initiatives associatives, le ministère de l'Intérieur informe les citoyennes et citoyens avoir instruit Mesdames et Messieurs les walis, à l'effet de poursuivre l'examen des dossiers de création d'associations religieuses, conformément aux conditions et procédures prévues par les dispositions de la loi 12-06 du 12 janvier 2012, relative aux associations ainsi que les autres dispositions en vigueur*", précise le communiqué. Dans ce cadre, le ministère a indiqué, que "*toutes les procédures nécessaires ont été prises*" au niveau des services locaux compétents, en vue d'entamer l'examen des dossiers de création d'associations religieuses dans les mosquées, déposés auparavant auprès des services de wilayas et des communes, à l'instar du reste des associations.

Il s'agit également, de faciliter "*les procédures de renouvellement des instances dirigeantes des associations religieuses dans les mosquées, dûment constituées aussi bien celles ayant déposé précédemment leurs dossiers, que celles qui les déposeront prochainement*". Concernant les citoyens qui désirent créer de nouvelles associations religieuses dans les mosquées, "*des instructions ont été données, à l'effet de les accompagner par les autorités locales compétentes, dont les directions de wilayas chargées des affaires religieuses*", conclut la même source.

R. N.

CONSEIL DE LA NATION :

Zahra Guerrab présente sa démission

La sénatrice Zahra Guerrab, nommée dans le cadre du tiers présidentiel, a annoncé sa démission du Conseil de la nation, "*en guise de soutien au mouvement populaire qui réclame le changement radical*", a indiqué Mme. Guerrab jeudi, dans un communiqué.
La sénatrice a fait savoir, que sa démission de la chambre haute du Parlement faisait suite à "*la démission de la personne à l'origine de sa nomination, en l'occurence l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika et la réunion du Parlement, siégeant en chambres réunies, ayant pris acte de la vacance définitive de la présidence de la République et activé l'article 102 de la Constitution*".
Mme Guerrab a expliqué avoir présenté sa démission pour "*honorer sa conscience, elle qui a répondu en 1956 à l'appel du Premier novembre alors qu'elle n'avait que 16 ans*", réitérant son "*soutien au Hirak populaire en sa qualité de membre de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) et son adhésion à son communiqué d'appui à l'élan populaire exigeant le changement radical*".

TRANSITION POLITIQUE

Le MDS pour une constituante

Le Coordinateur national du Mouvement démocratique et social (MDS), Fethi Gheras, a proposé, jeudi à Tizi-Ouzou, la tenue d'une Assemblée constituante qui sera ouverte à toutes les composantes de la société, pour "*assurer la transition politique en Algérie*". M. Gheras, qui était l'invité de l'espace "*Les débats de l'UMMTO*", initié par des étudiants, des enseignants et des travailleurs de l'université Mouloud Mammeri pour faire intervenir des spécialistes et des hommes politiques sur l'actualité politique nationale, a observé que pour "*rester dans l'esprit du mouvement populaire du 22 février, cette Assemblée constituante ne doit pas être réservée exclusivement aux partis politiques*"."*Les partis politiques doivent être une des parties de cette constituante, qui doit aussi intégrer les autres composantes de la société. Il faut faire participer tout le monde, car cela permettrait de dessiner le paysage politique, selon la volonté populaire et d'éviter de reproduire les rapports de forces existants*", a-t-il expliqué, préconisant de "donner le temps aux Algériens de s'organiser".

R. N.

GAID SALAH À PARTIR D'ORAN

"L'Algérie mérite de tous ses enfants, d'être "son rempart inébranlable"

Le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a affirmé, jeudi à Oran, que "l'Algérie mérite, de tous ses enfants là où ils se trouvent, d'être son rempart inébranlable, notamment à l'ombre de cette étape décisive".

ROSA CHAOUI

"*Autant nous sommes satisfaits à chaque inspection des Régions et des Forces, autant nous demeurons toujours plus exigeants, car les défis se multiplient et s'accélèrent, et l'Algérie mérite, de tous ses enfants là où ils se trouvent, d'être son rempart inébranlable, notamment à l'ombre de cette étape décisive*", a-t-il souligné, dans une allocution prononcée lors d'une réunion de travail regroupant le commandement, les états-majors, les responsables des différents services de sécurité, les commandants d'unités et les directeurs régionaux, tenue au 4e et dernier jour de sa visite à la 2e Région militaire.
Le général de corps d'Armée, cité dans un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), a insisté dans son allocution sur "*la nécessité de n'épargner aucun effort avec dévouement, persévérance et loyauté*", soulignant qu' "*il s'agit de la réputation de notre pays et de l'image de marque de son Armée*".
Lors de cette réunion où il a suivi un exposé global sur la situation générale dans la 2e RM, présenté par le Chef d'état-major de la Région, le vice-ministre de la Défense nationale s'est dit, intimement convaincu qu'"*il* n'y a aucune crainte pour une patrie dont les personnels de son Armée sont imprégnés des valeurs de leur glorieuse Histoire nationale, et considèrent la valorisation de ses leçons et ses enseignements, comme la lumière qui éclaire leur chemin, pour détenir davantage de puissance, à même de garantir l'omnipotence de l'Algérie et de préserver sa souveraineté nationale et son unité territoriale et populaire".
Le chef d'état-major de l'ANP a mis l'accent, lors de cette réunion, sur la nécessité de persévérer à consentir davantage d'efforts laborieux, afin de maintenir la disponibilité opérationnelle des personnels et des unités, à son plus haut niveau et de veiller à la parfaite préparation et le bon entrainement des personnels de ces unités, pour qu'elles soient constamment dotées de capacités leur permettant d'accomplir leurs missions.
Il a rappelé, dans ce contexte, que "tous les facteurs de réussite ont été réunis, grâce à l'intérêt particulier qu'accorde le Haut commandement de l'ANP, pour hisser le corps de bataille de l'Armée au niveau escompté, comme il a été mis à disposition tous les moyens de développement professionnel en termes d'équipement, de formation, de préparation et de sensibilisation".

R. C.

. ME BOUCHACHI RÉPOND À GAID SALAH :

"Les demandes du peuple ne sont pas irréalisables"

PAR CHAHINE ASTOUATI

Comme cela est le cas depuis le debut du mouvement populaire, Me Bouchachi s'est, de nouveau, exprimé dans la soirée de jeudi dernier. Dans cette vidéo, il a été de la désignation de Abdelkader Bensalah à la tête de l'État, la convocation du corps électoral pour le 4 juillet et les déclarations de Gaid Salah sur les demandes des Algériens qualifiées par le chef d'état-major de l'AN,P d' "*irréalisables*". "*Nous avons toujours dit que les Algériens, quand ils sont sortis le 22 février, ont dit, d'une seule voix, non au 5e mandat, non à ce système. Nous voulons une véritable démocratie (…) Après l'activation de l'article 102, ils nous disent que celui qui va encadrer et diriger la période de transition, c'est Abdelkader Bensalah, que monsieur Nourredine Bedoui va organiser les élections et que M. Belaiz, en tant que président du Conseil constitutionnel, va proclamer les résultats. Nous rejetons tout cela dans la forme et dans le fond*", a déclaré d'emblée le célèbre avocat, et l'une des figures du mouvement populaire, en direct sur sa page Facebook.
Me Bouchachi rappelle, que les Algériens sont sortis "*non pas pour le départ de Bouteflika, mais pour le départ du régime. Les 3B ou les 4B, ne sont pas habilités à diriger la période de transition. M. Bensalah est l'un des symboles du régime de Bouteflika. M. Bedoui a été wali et a truqué les élections, il est devenu ensuite ministre de l'Intérieur, et organisé des élections truquées. M. Belaiz, l'un des symboles du régime, a été ministre de la Justice, ministre de l'Intérieur et deux fois président du Conseil constitutionnel*".
Sur les déclarations du chef d'état-major de l'ANP, le général Ahmed Gaid Salah, qui a qualifié mercredi à Oran, les demandes des Algériens d' "*irréalisables*", Me Bouchachi répond : "*J'étais déçu. Depuis le premier communiqué du 26 février qui contenait des menaces contre les manifestants, d'autres communiqués ont été diffusés, qui disaient que l'ANP va soutenir le Hirak et se ranger du coté du peuple algérien. Le dernier communiqué du Commandement de l'état-major est désolant. Il dit qu'il ne veut pas de demandes irréalisables. Le peuple n'a présenté aucune demande irréalisable*". Dans le monde entier, aucune période de transition ne s'est faite avec les symboles d'un régime corrompu. "*Les demandes du peuple ne sont pas irréalisables*", insiste Bouchachi.

C. A.

RADIO NATIONALE

Nacera Cherid nommée Directrice générale

Nacera Cherid a été installée, jeudi, dans ses nouvelles fonctions de Directrice générale par intérim, de la Radio nationale en remplacement de M. Lounakel Chabane, qui a fait valoir son droit à la retraite.
La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Hassane Rabehi, et de cadres de la Radio nationale. Dans une déclaration à l'issue de la cérémonie d'installation, le ministre de la Communication a appelé à "*assurer le bon fonctionnement du service public, notamment en cette phase de l'histoire de notre pays et veiller à préserver la force de notre pays*", exprimant son souhait de "*ne pas verser dans tout ce qui est susceptible d'alimenter la discorde et la haine, entre les enfants d'un même peuple*".
Le ministre a salué le travail accompli par les travailleurs de la Radio, qui ont érigé cet établissement "*en une tribune pour le rayonnement de notre pays, et en un espace pour gagner la reconnaissance des citoyens*", exprimant également sa reconnaissance, "*à tous ceux qui transmettent la vraie information au peuple qui, durant cette période cruciale de son histoire, a manifesté son attachement au pays et s'attèle à réunir les conditions susceptibles de permettre de passer à une nouvelle étape qualitative dans tous les domaines*".
Pour sa part, Mme Cherid a indiqué, qu'elle "*œuvrera sans relâche, à assurer la continuité du service public à la Radio qui a une position importante au double plan national et international*".
Chabane Lounakel a, quant à lui, mis l'accent sur "l'impératif de doubler d'efforts et de solidarité, pour que la Radio algérienne puisse accomplir ses missions au service du peuple, de l'Etat et du pays".

R. N.

DES MILLIONS D'ALGÉRIENS ONT MANIFESTÉ HIER:

"Bensalah doit partir"

La mobilisation des Algériens qui revendiquent le changement radical du système et le départ des figures symbolisant le régime, ne faiblit pas. Pour le 8e vendredi de suite, en effet, des millions d'Algériens sont sortis manifester leur soif de liberté et de démocratie.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Toutes les villes du pays ont scandé, à l'unisson, contre ce que d'aucuns appellent désormais les "3B" ou, pour certains, les "4B", à savoir Abdelkader Bensalah, intronisé mardi dernier au poste de chef de l'Etat, , Noureddine Bedoui, Premier ministre, Tayeb Belaiz, président du Conseil constitutionnel et Mouad Bouchareb, président de l'APN. Pour les millions d'Algériens, ces quatre personnalités politiques doivent démissionner, pour permettre l'entame d'une période de transition, devant déboucher sur une nouvelle ère politique dans le pays, que d'aucuns qualifient d'ores et déjà, de nouvelle République. Par les manifestations d'hier, les Algériens ont aussi et surtout, par voie de conséquence, dit non à la période de transition de 90 jours, voulu par les tenants de la légalité constitutionnelle. Une période qui devrait déboucher, le 4 juillet prochain, à la tenue de l'élection présidentielle. En somme, les Algériens veulent une solution politique à cette grave crise, et refuse donc la solution constitutionnelle, qui risque fort bien d'annihiler tous leurs espoirs d'un changement

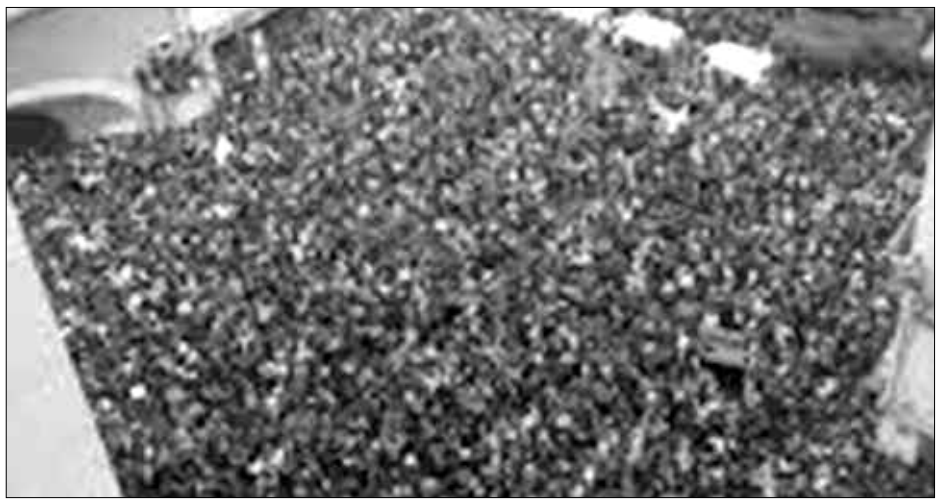

véritable. Ainsi donc, comme attendu, les marches populaires se sont poursuivies à Alger et dans les autres wilayas du pays, pour le huitième vendredi consécutif, avec les mêmes slogans et mots d'ordre, revendiquant un "*changement radical*" et le départ de "*tous les symboles du système*".
A l'instar des précédents vendredis, les premiers groupes de manifestants ont commencé à affluer vers l'esplanade de la Grande Poste et la Place Maurice Audin, lieux privilégiés de regroupement des manifestants, depuis les premières marches du 22 février dernier.
Les premiers groupes de manifestants ont commencé à se constituer, dès les premières heures de la matinée, avant d'être rejoints par d'autres en début d'après-midi. Les manifestations se sont ébranlées par la suite, pour sillonner les différentes artères de la capitale, dans un climat serein et en présence d'un dispositif sécuritaire renforcé pour la circonstance. Les manifestants, drapés de l'Emblème national et brandissant des banderoles, ont réclamé le départ de tous les symboles du système politique, citant plus particulièrement "*les trois B: Bensalah, Belaïz et Bedoui*".
Ils ont également scandé des slogans exprimant leur attachement à l'unité nationale et réaffirmant, que "*la souveraineté appartient exclusivement au peuple*". Hier à Alger, à la place Audin plus précisément, les forces de l'ordre ont utilisé le canon à eau et les manifestants, du moins un petit groupe, a répondu par des jets de pierre. La police a empêché les manifestants d'emprunter le boulevard Mohamed V. A part cet incident, la manifestation, comme c'était le cas un peu partout, s'est déroulé dans le calme. "*Silmia, Silmia*", ont scandé les millions de manifestants, qui s'en tiennent farouchement au caractère pacifique de leur mouvement.
Notons que, ces marches interviennent au lendemain de la désignation de Abdelkader Bensalah au poste de chef d'Etat, conformément à l'article 102 de la Constitution. M. Bensalah a aussitôt convoqué le corps électoral pour le 4 juillet 2019, en vue de l'élection d'un nouveau président de la République.

R. R.

CRISE EN LIBYE

L'Algérie propose une réunion tripartite

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum, a eu mercredi à son initiative, des entretiens téléphoniques avec ses homologues de Tunisie, M.Khemaies Jhinaoui et d'Egypte M. Sameh Chokri, ainsi qu'avec M. Ghassan Salame, Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, sur la situation dans ce pays, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE).
Ces entretiens ont porté sur la situation en Libye, à "*la lumière des graves développements que connaît la scène intérieure, dans ce pays frère et voisin*", a précisé la même source, ajoutant que "*la dégradation de la situation sécuritaire et les risques de glissement vers une situation d'instabilité généralisée, ont fait l'objet d'un échange approfondi*". Le chef de la diplomatie algérienne a appelé, à "*fédérer les efforts*" des pays voisins, et à "*user de l'influence de chacun auprès des acteurs libyens, pour faire cesser les hostilités et privilégier le dialogue, seul à même de préserver l'unité et la cohésion du peuple libyen, de sauvegarder ses institutions et de soustraire la décision souveraine des Libyens aux ingérences étrangères*". Pour ce faire, M. Boukadoum a proposé de réunir, "*sans délai*", la tripartite composée des ministres des Affaires étrangères d'Algérie, de Tunisie et d'Egypte, pour "l'examen des voies susceptibles d'aider à transcender la crise actuelle.
La démarche de l'Algérie procède de "*sa solidarité permanente avec l'ensemble du peuple libyen et de sa disponibilité à entreprendre, tout ce qui est possible pour favoriser un retour rapide à la paix et à la sérénité, et une reprise du processus politique de sortie de crise, sous l'égide des Nations-unies*", a soutenu le communiqué du MAE. Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a eu, mercredi soir, un entretien téléphonique avec son homologue libyen, Mohamed Tahar Siyala, au cours duquel le chef de la diplomatie algérienne a renouvelé "*la solidarité pleine et entière de l'Algérie avec le peuple libyen frère*".
"*Dans le cadre des efforts déployés par l'Algérie pour aider à mettre fin à l'escalade militaire en Libye, M. Sabri Boukadoum, ministre des Affaires étrangères, a eu, dans la soirée d'avant-hier mercredi 10 avril, un entretien téléphonique avec son homologue libyen, M. Mohamed Tahar Siyala, au cours duquel le chef de la diplomatie algérienne a renouvelé la solidarité pleine et entière de l'Algérie avec le peuple libyen frère*", a indiqué un communiqué du MAE. Boukadoum a fait part à M. Siyala, "*de la grande préoccupation de l'Algérie face aux dangers qui guettent la Libye et toute la région, du fait de la grave détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays frère*", réitérant l'appel à la retenue lancé par l'Algérie, à toutes les parties libyennes, les exhortant à "*favoriser la voie du dialogue et de la réconciliation*". Il a également informé le ministre libyen des Affaires étrangères, de l'initiative algérienne à convoquer, sans délai, la tripartite composée des pays voisins (Algérie, Tunisie et l'Egypte), et l'a "*mis au courant de la quintessence des entretiens téléphoniques qu'il a eus à ce sujet, dans la même journée, avec ses homologues de Tunisie, M. Khemaies Jhinaoui, et d'Egypte, M. Sameh Chokri, ainsi qu'avec M. Ghassan Salame, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye*".
Pour sa part, M. Siyala a exprimé "*sa haute appréciation des efforts de l'Algérie pour transcender la situation difficile que traverse son pays, réitérant la reconnaissance à l'Algérie pour ses positions solidaires et constantes, aux côtés du peuple libyen*", conclut le communiqué.

R. N.

LA DATE DU 13e CONGRÈS DE L'UGTA AVANCÉE

Sidi Saïd ne sera pas candidat

Le e 13e congrès de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), se tiendra avant sa date prévue, a déclaré jeudi à Oran, le secrétaire général du syndicat, Abdelmadjid Sidi Saïd, précisant qu'il n'avait aucune intention de se représenter pour un nouveau mandat.
"*Le mandat actuel prendra fin 10 janvier 2020, toutefois nous avons décidé d'avancer la date de l'organisation du 13e congrès de l'UGTA*", a déclaré M. Sidi Saïd, en marge d'une réunion de coordination à huit-clos, regroupant les membres du comité exécutif national de l'UGTA.
"*Nous avons convenu de créer une Commission nationale de préparation du 13e congrès, qui se tiendra le 27 avril courant, une réunion pour mettre les mécanismes et les mesures préparatifs du congrès, ainsi que la date exacte de sa tenue*", a-t-il souligné, ajoutant : "*j'affirme que je ne me présenterai pas candidat pour diriger l'UGTA*". Selon M. Sidi Said, il a été décidé, à l'unanimité lors de cette réunion de coordination organisée au complexe "Les Andalouses" (Oran), par les membres du comité exécutif de l'UGTA, de continuer à respecter le règlement intérieur, ainsi que le statut particulier de la Centrale syndicale. Il est également attendu de poursuivre le travail dans ce sens, principalement dans son volet sanctions. En outre, différentes mesures et procédures techniques, relatives à la préparation du congrès, ont été abordées lors de cette rencontre. Par ailleurs et dans une déclaration écrite, la direction nationale de l'UGTA a estimé, "*qu'elle ne peut demeurer indifférente face à cette période charnière, que traverse l'Algérie dans son histoire contemporaine*".
"*L'UGTA, qui a acté le cri de cœur des manifestations, en particulier de notre jeunesse formidable exprimant une grande ambition pour l'Algérie, tient à saluer le civisme et le patriotisme qui ont émaillé les marches citoyennes et populaires*", a-t-on ajouté, dans cette déclaration signée par le secrétaire général de la Centrale syndicale, Abdelmadjid Sidi Saïd.
Pour lui, "*l'expression populaire est exemplaire et doit être imprégnée par le souci majeur d'une transition pacifique, démocratique et sereine, dont le seul acteur est le peuple algérien souverain*".
Il a estimé, à cet égard, que "*le besoin du changement est devenu nécessaire, comme il est évident qu'il doit se construire à travers un dialogue empreint de sagesse, d'une solution consensuelle permettant de faire émerger l'édification d'une nouvelle République, en harmonie avec les aspirations du peuple*".
Au passage, l'UGTA a tenu a rappeler, que "*son engagement aux cotés de l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est "le fruit des multiples acquis économiques et sociaux engrangés par le monde du travail, dans le cours du processus de la reconstruction nationale dans la paix*".

R. N.

PROJETS D'ÉQUIPEMENT ET DE LOGEMENTS

Beldjoud pour le lancement "simultané"

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, a affirmé jeudi, la nécessité de lancer "*simultanément*" les projets d'équipement publics, et ceux de logements.

Lors de la pose de la première pierre de 600 logements de la formule location-vente dans la commune de Chelghoum Laïd, le ministre a relevé l'importance d'entamer la réalisation des équipements publics, notamment scolaires dans les nouvelles cités résidentielles dès le lancement des travaux de ces dernières, pour assurer une rentrée sociale dans les meilleures conditions.

L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des citoyens dans ces cités, en y mettant à leur disposition des équipements nécessaires, a affirmé M. Beldjoud, en relevant que c'est le cas à la cité des 500 logements AADL de Chelghoum Laïd, dont les travaux ont été achevés et où un groupement scolaire en cours de réalisation, "*sera opérationnel à la prochaine rentrée scolaire*", selon les explications données sur le site.

Concernant le problème de manque de foncier pour la réalisation de logements dans la wilaya qui lui a été posé pour la réalisation des 2.000 unités AADL, retenues en 2018 pour Mila, le ministre a exhorté les services de l'agence AADL, à augmenter le nombre des étages des immeubles, pour exploiter au mieux le foncier disponible.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

11 orpailleurs arrêtés à Tamanrasset et In Guezzam

Onze (11) orpailleurs ont été arrêtés dans des opérations distinctes menées mercredi, à Tamanrasset et In Guezzam, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont également saisi 6 détecteurs de métaux, indique jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué.

"*Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 10 avril 2019, lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset et In Guezzam (6e Région militaire), onze orpailleurs et saisi six détecteurs de métaux, un broyeur de pierres, deux téléphones satellitaires, ainsi que trois véhicules tout-terrain et une quantité de différentes pièces de rechange*", précise jeudi la même source.

Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale "*ont saisi, à Aïn Témouchent (2e RM, (54) kilogrammes de kif traité, alors que (1.870) comprimés psychotropes ont été saisis à In Guezzam (6e RM)*".

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, un détachement de l'ANP "*a arrêté (6) immigrants clandestins de différentes nationalités, à In Amenas (4e RM)*", rapporte également le communiqué du MDN.

R.N.

POUDRE DE LAIT

Le quota de l'ONIL maintenu

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Chérif Omari, a annoncé jeudi, le maintien par le gouvernement du quota de poudre de lait accordé à l'ONIL, dans le cadre du dispositif de régulation du marché du Lait pasteurisé conditionné (LPC) subventionné, pour une année supplémentaire.

PAR RIAD EL HADI

Cette mesure "*permettra de répondre largement aux besoins en la matière*", notamment durant le mois de Ramadhan, a assuré le ministre qui présidait une réunion consacrée au développement de la filière lait et au dispositif de régulation du marché du lait durant le Ramadhan 2019, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, M. Omari a donné des instructions à l'effet de renforcer le dispositif de contrôle de la distribution du lait par les commissions (DSA, ONIL, DCP), et de veiller à ce que chaque laiterie soit responsabilisée quant au respect de ses zones de distribution, y compris les distributeurs.

Il a réitéré la mission des pouvoirs publics et les moyens mobilisés par l'Etat, pour répondre aux besoins urgents des consommateurs notamment les familles à revenu modeste, par la mise sur le marché d'un lait pasteurisé conditionné en sachet au prix administré de 25 DA.

Le ministre a rappelé les objectifs essentiels assignés à cette filière stratégique et complexe, à savoir, le développement de la production nationale de lait cru, pour répondre aux besoins de consommation et réduire la dépendance du pays pour la poudre de lait.

Il a demandé aux structures concernées, de mettre en place un système de suivi et d'évaluation quotidien du dispositif de distribution, en mettant l'accent sur l'importance de la coordination intersectorielle et la solidarité entre tous les acteurs et professionnels concernés, sans aucune exclusion, ni marginalisation.

Le ministre à assuré à ce propos, que "*le marché sera suffisamment approvisionné durant le mois de jeûne, aussi bien en lait subventionné qu'en lait cru*". Il a appelé également, à investir les marchés de proximité et les grands centres urbains, particulièrement les nouvelles cités, en coordination avec le secteur du Commerce et les Collectivités locales.

Concernant le lait cru, le ministre a demandé de lever tous les obstacles et difficultés pouvant freiner le développement de la production nationale, et de mettre éminemment sur route tous les éléments techniques et matériels qui contribuent à une visibilité, en matière de gestion et d'accompagnement de la filière.

Il s'agit notamment, du système d'identification numérisé du cheptel bovin laitier, qui est en phase de finalisation dans les wilayas pilotes.

En réponse aux préoccupations exprimées par l'interprofession de la filière, le ministre a demandé aux Instituts techniques et les directions concernées, de travailler en collaboration avec les professionnels, notamment les éleveurs sur les possibilités d'examiner les dispositifs et Instruments de soutien et d'accompagnement des acteurs de la filière, de telle manière à leur faciliter les procédures à même d'encourager l'investissement et la production dans l'élevage.

La réunion à vu la participation, outre les cadres du ministère et les responsables des instituts techniques (INRAA, CNIAAG, ITELV, ITGC), des responsables de l'Office national interprofessionnel du lait (Onil), du président du Conseil interprofessionnel de la filière lait (CNIFLAIT), du P-dg du groupe Giplait, des représentants de la Chambre nationale d'agriculture, du président de la Confédération des industriels et producteurs algériens CIPA), et du représentant du ministère du Commerce.

R.E.

REGISTRE DE COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Prolongation du délai au 31 juillet 2019

L'opération de modification du registre du commerce des opérateurs économiques, personnes physiques ou morales, pour l'obtention du code électronique "*RCE*", a été prolongée au 31 juillet 2019, a indiqué jeudi, le ministère du Commerce dans un communiqué.

A ce titre, le ministère du Commerce a invité les opérateurs économiques, personnes physiques ou morales, qui n'ont pas procédé à cette opération, "*à se rapprocher des antennes locales du Centre national du registre de commerce (CNRC), pour mettre en conformité leurs extraits du registre du commerce dans les plus brefs délais et ce, pour éviter le flux des derniers jours de cette opérations*", a indiqué le ministère.

Pour rappel, le ministère du Commerce avait annoncé, en décembre dernier, que le dernier délai pour l'obtention du registre de commerce électronique (RCE), était fixé au 11 avril 2019, invitant les opérateurs économiques à se rapprocher des services locaux du Centre national du registre de commerce (CNRC).

Selon le ministre du Commerce, M. Said Djellab, le recours au RCE permettra inéluctablement, aux services relevant du ministère du Commerce, de mieux maitriser l'encadrement et la modernisation du contrôle économique, le suivi et la régulation du marché, afin de conférer transparence et efficience aux opérations de contrôle.

L'immatriculation au registre du commerce vise, en plus de la modernisation de l'organisation du registre du commerce, le remplacement des anciens modèles des extraits du registre du commerce par de nouveaux modèles, dotés du code électronique, en sus de l'assainissement et de la sécurisation de ce document contre la falsification, avait précisé le ministre.

L'immatriculation au registre du commerce électronique permet d'obtenir des informations actualisées du CNRC, sur la situation de l'opérateur, qu'il s'agit d'une personne morale ou physique, avait fait savoir M. Djellab, soulignant qu'il s'agissait de faciliter, de développer et de moderniser le contrôle de l'activité commerciale, et de permettre l'identification du détenteur du registre du commerce et de l'activité effectivement.

R.N.

LE FORUM LAFARGEHOLCIM SE CONCENTRE SUR « LA REMATÉRIALISATION DE LA CONSTRUCTION »

Participation de 350 experts et 55 pays dont l'Algérie

Cet événement visant un changement important qui envisage d'aller vers une construction durable a vu la participation de 350 experts internationaux et des architectes algériens.

Plus de 350 des esprits éminents de l'architecture, de l'ingénierie, de la planification et de l'industrie du bâtiment et de la construction se sont réunis pour accélérer leur contribution à la création d'un environnement bâti plus durable. Le Forum LafargeHolcim "*Re-matérialiser la construction*" a été organisé par l'Université américaine du Caire (AUC), avec des délégués de 55 pays.

Plus de 1.200 personnes ont assisté à la séance d'ouverture du forum sur le campus de la Commission de l'Union africaine. Les délégués ont été accueillis par Khaled Abbas, vice-ministre du Logement (Égypte), et Roland Köhler, président de la Fondation LafargeHolcim (Suisse). Les discours liminaires, les ateliers et les excursions du Forum ont porté sur des stratégies visant à "*re-matérialiser*" la construction en réduisant la consommation tout au long du cycle de la matière, de l'extraction à la transformation, au transport, à l'installation, à la maintenance et à l'élimination — contribuant à une industrie plus légère.

Les conférenciers présents à la séance d'ouverture ont été mis au défi lors d'une table ronde présidée par Maria Atkinson AM, membre du conseil de fondation, directrice générale fondatrice du Green Building Council of Australia, et Alejandro Aravena, architecte associé et directeur exécutif d'Elemental (Chili).

Quatre ateliers simultanés avec des contributions de 50 experts de tous les continents et animés par des membres du comité académique de la Fondation ont exploré des sujets liés aux matériaux dans l'industrie de la construction. Les ateliers ont étudié les paradigmes changeants (matériaux pour un monde non encore construit) ; déplacer les flux, tirer les ficelles (stocks, flux et leur dynamique) ; du manuel au numérique et vice versa (digitalisation, labeur et construction) ; Catch 22 (besoins matériels versus impact matériel).

Des excursions tout au long de la journée sous le thème "*Re-matérialiser la construction*" ont eu lieu sur des sites à travers le Caire et ont fourni une contextualisation locale des discussions globales. Les excursions ont été organisées par les AUC et ont examiné le patrimoine archéologique, les défis liés à l'eau, la nouvelle ville vernaculaire et les villes du désert.

"Être moins mauvais n'est tout simplement pas suffisant"

Michael Braungart (Allemagne), président de la Cradle-to-Cradle de l'Université Erasmus de Rotterdam, a présenté une note d'optimisme fondée sur son concept fondateur "*Cradle-to-Cradle*". Il a affirmé la nécessité de s'éloigner radicalement de l'approche de conception qui avait créé le problème.

"*Si vous perfectionnez le mauvais design, vous vous retrouvez avec un design parfaitement faux*", a-t-il déclaré. Il a reçu le prix Catalyst de la Fondation LafargeHolcim, une récompense pour les experts qui ont apporté une contribution substantielle, remarquable et durable à la promotion du développement durable et qui ont tenu à ce qu'il affirme que "*être moins mauvais ne suffit tout simplement pas*". Le prix a été présenté par Jan Jenisch, P.-dg de LafargeHolcim.

Rt Hon Simon Upton, Commissaire parlementaire à l'environnement (Nouvelle-Zélande), a résumé le Forum en méditant sur les défis à venir. Il a noté qu'il était difficile à la fois d'expliquer les problèmes complexes de manière simple et de rendre visibles les externalités globales au niveau local. "*Avec si peu de temps, comment pouvons-nous aborder un problème d'une telle complexité et d'une telle ampleur et ainsi re-matérialiser intelligemment notre économie?*", a-t-il demandé.

Intégrer la durabilité même avant le premier croquis Lord Norman Foster, président et fondateur de Foster + Partners (Royaume-Uni), a démontré l'interconnexion entre la conception et la sélection des matériaux à l'aide d'exemples de son travail, y compris le siège social à grande échelle du parc d'Apple, en Californie, et du siège européen de Bloomberg à Londres.

Il a également évoqué des travaux à petite échelle, notamment le pôle de montagne Mia Engiadina. En Suisse, elle s'attaque à la migration des jeunes en attirant les industries technologiques des villes. "*La durabilité est inséparable de l'énergie et inséparable du processus de recyclage*", a-t-il déclaré. Christine Binswanger, associée principale chez Herzog & de Meuron (Suisse), a exploré les moyens de faire en sorte que les bâtiments présentant une durabilité supérieure obtiennent un soutien public accru.

Des projets tels que le Centre Rehab de traumatismes médullaires et cérébraux de Bâle, en Suisse, et le nouvel hôpital universitaire pour enfants de Zurich, en Suisse, illustrent l'approche du "*design for adaptability*" qui permet d'augmenter la proportion de matériaux utilisés pouvant être modifiés ou réutilisés à l'avenir. "*L'impact visuel est un élément important, mais l'impact social est intrinsèque à la conception durable*", a-t-elle déclaré.

Anne Lacaton, directrice de Lacaton & Vassal Architectes (France), a montré comment "*Jamais démolir, mais toujours transformer*" est au cœur du processus de conception de son atelier, y compris le programme de rénovation de plus de 500 logements de la Cité du Grand Parc à Bordeaux, construite à l'origine au début des années 1960. La stratégie de rénovation non seulement prolonge la durée de vie utile du bâtiment, mais offre également de multiples avantages sociaux, esthétiques et économiques. "*Le bâtiment existant est le nouveau matériau de construction de demain*", a-t-elle déclaré.

Francis Kéré, directeur de Kéré Architecture (Burkina Faso / Allemagne), a abordé le thème du savoir-faire "Embed", notamment à l'aide d'exemples tirés de la construction d'une école à Gando, le village de son enfance au Burkina Faso. Il a plaidé en faveur de l'éducation, de l'apprentissage de l'histoire et de la rendre plus accessible, éléments essentiels du succès. "*Nous devons déconstruire les idées préconçues, adopter l'innovation et les matériaux d'origine locale*", a-t-il déclaré.

Laïla Iskandar, ancienne ministre de la Rénovation urbaine et des Etablissements informels (Égypte), a présenté un aperçu de la cartographie détaillée du secteur informel des déchets au Caire et a affirmé que les mêmes principes pourraient être appliqués efficacement aux déchets de construction, car les sources peuvent être identifiées. Elle a examiné la manière dont les flux de déchets peuvent être exploités, même s'il était urgent de repenser. "*Des ressources précieuses dans les flux de déchets sont en train d'être perdues parce que les systèmes actuels sont conçus pour éliminer les déchets plutôt que pour récolter les matériaux*", a-t-elle déclaré.

Mitchell Joachim, professeur d'architecture et de design urbain à l'Université de New York (États-Unis), a présenté une série de projets axés sur la neutralité et visant les déchets dans les villes, la nourriture, l'eau, l'énergie, la qualité de l'air, l'équité et la mobilité. Il a mis en exergue l'importance de permettre au processus de conception de rester dans la pensée innovante, de sensibiliser aux pratiques non durables et aux visions de matériaux de construction, notamment un bâtiment de grande hauteur doté de panneaux muraux en béton qui servent de plaques tournantes au monarque ; papillon en voie d'extinction. "*Conception contre l'extinction ou conception socio-écologique est notre mantra. Mélanger l'ingénierie, la science et le design peut produire des solutions durables, mais c'est l'aspect social qui est tout aussi important*", a-t-il déclaré.

La génération suivante partage sa vision de la construction durable.

Le Forum a également rassemblé des étudiants des principales universités techniques du monde entier associés à la Fondation LafargeHolcim. Ils ont présenté leurs concepts innovants à la hauteur des "*enjeux cibles*" de la construction durable dans une exposition d'affiches. Les participants du forum ont été invités à voter pour les projets qui les ont le plus inspirés.

Les prix ont été remis aux étudiants de l'Université Iberoamericana (Ibero) à Mexico pour "*Mex - Mercado Embarcadero Xochimilco*" et "*Living Mexico City*", ainsi qu'à une équipe de L'Ecole supérieure d'architecture au Maroc pour "*Insertion d'un cycle de traitement d'eau*". Deux projets ont été salués : le travail d'un étudiant indien de troisième cycle en "*Traitement et stockage dans les fermes de la communauté*" et d'une équipe de l'Université nationale de Singapour pour "*Nourrir la ville*".

Publication académique inspirée par le Forum

Ruby Press Berlin publiera The Material Book à la fin de 2019, publication inspirée par le Forum. La publication évaluera les pratiques et les modèles architecturaux actuels et présentera également des matériaux et des méthodes permettant d'optimiser les performances environnementales, sociales et économiques de l'environnement bâti dans le contexte de la "*re-matérialisation de la construction*". Engagé dans la construction durable depuis 2003, le Forum LafargeHolcim est une série de conférences tri-annuelles sur le thème de la construction durable menées par la Fondation. Le forum de plusieurs jours, qui comprend des ateliers et des visites de sites, est une plate-forme universitaire pour les architectes, ingénieurs, professionnels de la construction et spécialistes de toutes les générations, leur permettant d'échanger des informations sur la création d'un environnement bâti plus durable et faisant ainsi progresser le développement durable.

La Fondation LafargeHolcim pour la construction durable a été créée en 2003 à l'initiative de LafargeHolcim afin de sensibiliser le public au rôle important que l'architecture, l'ingénierie, la planification urbaine et le secteur du bâtiment jouent dans la réalisation d'un avenir plus durable. LafargeHolcim est le leader mondial des matériaux et solutions de construction. Les LafargeHolcim Awards pour la construction durable constituent le "*fleuron*" de la Fondation. C'est la compétition la plus importante au monde pour la conception durable. Chaque cycle de compétition s'étend sur trois ans, de l'annonce à l'achèvement : le prochain concours sera ouvert aux inscriptions du 4 juin 2019 au 25 février 2020.

R. E.

GHARDAIA, STATION THERMALE DE ZELFANA

Engouement des curistes algériens

La station thermale de Zelfana attire de plus en plus la population algérienne, notamment la frange des personnes âgées, surtout en période de vacances scolaires.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a affirmé un responsable de l'assemblée populaire communale de cette collectivité. Le président de l'APC, Omar Ben Ghochi, a indiqué qu'on assiste à un "*phénomène exceptionnel*" marqué par un flux important de visiteurs en quête de cure, en cette période de printemps, dans cette localité dont l'économie dépend essentiellement du thermalisme, que cette tendance ne cesse d'accroître d'une année à l'autre, précisant à l'APS que quelque 15.000 visiteurs ont préféré passer leurs vacances de printemps dans cette station thermale qui ne remplit pas uniquement le rôle classique de thermes aux vertus thérapeutiques, mais également de lieu de villégiature qui a su garder un cachet traditionnel apprécié par nombre de visiteurs.

Selon l'APS, M. Ben Ghochi a soutenu que les amateurs du désert tombent sous le charme de cette coquette oasis, verdoyante et ombragée avec une myriade de dunes, rappelant que l'engouement pour les thermes de Zelfana s'explique aussi par sa renommée à l'échelle nationale, ajoutant que la ville peine à contenir l'afflux de visiteurs, soulignant que la capacité d'accueil de ce flux, qui fait presque doubler la population de la ville, est limitée, contraignant de nombreux visiteurs à s'installer à Ghardaia et faire la navette chaque jour.

Durant les vacances scolaires d'hiver et de printemps, "*la capacité d'accueil est limitée par rapport à l'afflux de ces curistes notamment*", a confié L. Benkhelifa, gérant d'un hammam à Zelfana, ajoutant qu'en "*ces périodes, la forte affluence de curistes engendre des cohues dans les souks et marchés, et une circulation très dense dans cette localité habituée au calme*".

A la croisée des chemins menant vers Ouargla et l'extrême Sud et nichée à 400 mètres d'altitude dans les méandres de la Hamada et les dunes de sable, Zelfana est un site de convivialité, d'ombrage et de détente, et les vertus curatives de ses eaux, unanimement reconnues, attirent des milliers d'adeptes aussi bien pour la remise en forme que pour des cures contre des pathologies telles que les affections rhumatismales et dermatologiques.

Cette localité thermale, dotée d'une capacité d'hébergement de près de 800 lits, est loin de répondre aux exigences des curistes et visiteurs, bien que de nombreux citoyens saisissent l'opportunité pour louer leurs logements et autres garages aux visiteurs, selon les services de la commune.

Avec une température de 41,5 degrés, l'eau thermale de Zelfana est à l'origine de la prospérité de cette localité depuis l'apparition du premier forage en 1947.

Annuellement, une affluence de plus de 300.000 curistes est constatée dans cette petite station thermale qui compte uniquement neuf petits hôtels et bungalows.

Deux zones d'expansion touristique ont été aménagées et mises à la disposition des promoteurs intéressés par la création de structures thermales et hôtelières, selon les autorités locales.

B. M.

BOUMERDES, PARC INDUSTRIEL NATIONAL DE LARBAÂTACHE

Réception du chantier d'aménagement avant fin 2019

Le chantier d'aménagement du parc industriel national de Larbaâtache, s'étendant sur une assiette de 137 ha à l'Ouest de la wilaya de Boumerdès, prendra fin avant la fin 2019, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur local de l'industrie et des mines (DIM).

Le taux d'avancement des travaux d'aménagement de cette zone industrielle, créée dans le cadre du programme gouvernemental portant création de 50 parcs industriels à travers le pays, est actuellement estimé à plus de 30 %, a indiqué à l'APS Achouri Nadjib, prévoyant la fin de ce chantier "*avant fin 2019*".

Les aménagements en cours au niveau de cette zone englobent sa dotation avec différentes commodités vitales, outre des routes, des réseaux d'électricité et de fibres optiques, des bâtiments administratifs, un hôtel, des restaurants, et une station de carburant, entre autres.

Parallèlement à ces travaux d'aménagement et d'équipement affectés d'une enveloppe publique de plus d'un milliard DA, le responsable a fait part de l'affectation de la totalité des 257 lots disponibles, en son sein, au profit d'investisseurs.

L'opération d'assainissement du foncier industriel lancé au niveau de ce parc industriel a abouti, à ce jour, à l'annulation de 23 décisions d'affectation, pour divers motifs.

Il a cité, entre autres raisons principales, à l'origine de l'annulation de ces décisions d'affectation, le non versement des droits de location par les investisseurs concernés, et le non lancement des projets annoncés dans les cahiers de charge.

A noter, que des actions sont en cours, au niveau de la wilaya de Boumerdès, en vue du soutien des opportunités d'investissement par la création de cinq nouvelles zones d'activités, sur une superficie globale de 200 ha, qui s'ajouteront aux 32 zones d'activités déjà existantes. Sur ces cinq zones prévues à la création, il a été signalé l'introduction, auprès des parties concernées, d'une proposition pour le reclassement d'un foncier de 25 ha, en vue de la création d'une zone d'activité au niveau de la commune de Kherrouba.

A cela s'ajoutent deux autres zones à Dellys et Cap Djinet (à l'Est), respectivement sur des assiettes de 60 et 40 ha. Le décret de leur création a été officiellement promulgué et leurs études d'aménagement ont été lancées, selon les responsables du secteur.

Parallèlement, d'autres dossiers ont été introduits en vue du reclassement, pour les mêmes fins (création de zones d'activités), d'une assiette de 40 ha à Touachena dans la commune de Boudouaou (au Nord) et d'une autre de 60 ha à Zaâtra, à Zemmouri.

APS

MEDEA

Tronçon routier vers Ouzera mis en service

Le tronçon routier qui fait la jonction entre Médéa et Ouzera a été mis en service, lundi dernier, en présence du ministre des Travaux publics et du Transport, Mustapha Kouraba.

Réalisé dans le cadre du projet de modernisation de l'axe Chiffa-Berrouaghia, ce tronçon, d'un linéaire de 3 km, va garantir une meilleure fluidité du trafic routier sur cet axe, emprunté quotidiennement par des milliers de véhicules.

Plusieurs sections de la nouvelle voie express Chiffa-Berrouaghia ont été mises en service, pour rappel, depuis aout 2017, avec l'ouverture à la circulation d'un premier tronçon de 4,8 km entre Ouzera et Benchicao, suivi de la section Benchicao-Sud jusqu'à Berrouaghia-Sud (d'un linéaire de 13,4 km et opérationnelle depuis octobre 2017), puis une troisième section de 3km, qui fait la liaison entre le nord et le sud de la commune de Benchicao.

Le ministre, qui avait entamé sa visite par l'inspection des tunnels de Sidi-Madani (Blida) et El-Hamdania (Médéa), a déclaré que la livraison de ce tronçon, long de 10 km, interviendra au plus tard, début mai prochain, invitant les entreprises en charge des travaux restants à redoubler d'efforts, afin que ce tronçon puisse être ouvert à la circulation automobile dans les délais et mettre ainsi un terme aux désagréments que subissent les usagers de l'ancienne route nationale RN 1.

M. Kouraba a exhorté en outre les entreprises engagées sur la section d'autoroute, située entre Haouch- Messadoudi et Guezagza, d'un linéaire de 7 km, à accélérer la cadence des travaux pour l'achèvement des ouvrages d'art encore en chantier.

DJELFA

Valorisation des déchets

Une convention-cadre a été signée, à Djelfa, entre quatre associations du domaine environnemental et des organismes publics, dans le cadre des efforts de valorisation des déchets en papier et en plastique.

Cet accord, premier du genre, dont l'encadrement a été assuré par le wali, Toufik Dhif, a pour objectif de "*promouvoir l'activité de valorisation des déchets en papier et plastique, grâce aux associations du domaine et en coordination avec des partenaires publics, représentés par l'Administration locale et l'entreprise d'enfouissement technique des déchets*", a-t-on ajouté de même source.

La signature de cette convention cadre s'inscrit au titre de la mise en application des instructions du wali, qui a recommandé l'implication des associations environnementales de la wilaya, dans la collecte et valorisation des déchets en papier et en plastique, en collaboration avec l'entreprise d'enfouissement technique des déchets, accueillant ce type de déchets recyclables.

Le succès de cette opération pourrait constituer un prélude pour d'autres initiatives similaires visant l'implication d'autres jeunes et associations du domaine dans la valorisation des déchets.

Quant au directeur de l'entreprise d'enfouissement technique des déchets, Azouzi Lamine, il a souligné l'inscription de cet accord dans le cadre de l'encouragement et promotion de l'action des associations dédiées à la protection de l'environnement.

Les représentants des associations signataires de cet accord-cadre, n'ont pas manqué d'exprimer leur engagement à mettre toute leur expérience en œuvre pour la réussite de cette action.

APS

KHENCHELA, ROMARIN DE MONTAGNE

Valorisation de l'exploitation par la FAO

A Khenchela, des experts de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont étudié les moyens d'exploiter les plantes aromatiques et médicinales...

PAR BOUZIANE MEHDI

La FAO a axé notamment sur l'exploitation du romarin de montagne à travers les étendues forestières que compte cette wilaya, et ce, à la faveur d'une rencontre en présence de représentants de la direction générale des forêts.

Lors de cette réunion, tenue au siège de la Conservation des forêts de Khenchela, les participants ont appelé au "*lancement effectif, à partir de la semaine prochaine, de l'exploitation de diverses plantes aromatiques et médicinales, notamment le romarin de montagne dont regorge les forêts de la wilaya*", a indiqué l'APS, soulignant que dans ce contexte, les experts de la FAO ont promis de procéder à une étude de terrain qui devrait se solder par des recommandations concernant la culture et l'exploitation du romarin de montagne dans la wilaya de Khenchela.

Khadra Achour, adjoint du directeur général des forêts et responsable du projet national relatif à l'exploitation du romarin de montagne, a, dans une déclaration à l'APS, affirmé que "*cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un accord conclu entre la DGF et la FAO pour lancer et valoriser l'exploitation des produits forestiers non ligneux, en particulier le romarin de montagne*".

Quant au chef de service de la gestion des ressources forestières de la Conservation locale des forêts, Bachir Bahri, il a souligné que "*cette réunion a été riche, notamment grâce à la présence de représentants d'organismes activant dans le domaine de l'exploitation du romarin de montagne*".

"*Conformément aux directives de la Direction générale des forêts, la conservation des forêts de Khenchela travaille en coordination avec les différentes entreprises exploitant les plantes aromatiques et médicinales pour valoriser leur culture et en faire une source de revenus qui contribue à réduire le taux de chômage et à relancer l'économie nationale*", a fait savoir le même responsable, indiquant que la Conservation locale des forêts va procéder, à partir de dimanche, à des sorties sur terrain en coordination avec diverses entreprises créées dans le cadre du dispositif de soutien aux jeunes et l'association de la femme rurale, à travers les forêts de Tamza, Bouhmama et Aïn-Touila afin d'évaluer, durant trois jours, le potentiel réel de la wilaya en romarin de montagne, utilisé en phytothérapie, et ce, en collaboration avec les experts de la FAO.

B. M.

CONSTANTINE, SÛRETÉ DE WILAYA

Nombre de décès sur les routes en baisse en 2018

Le nombre de décès signalés sur les routes de Constantine durant l'année 2018 a baissé par rapport à l'année 2017, a indiqué la responsable de la cellule de communication et des relations publiques auprès de la sûreté de wilaya, le lieutenant Fairouz Debbache.

En marge d'une campagne de sensibilisation ciblant les conducteurs des véhicules de catégorie poids lourd, la responsable a précisé dimanche que les accidents recensés sur les axes routiers de Constantine ont fait 22 morts contre 28 morts déplorés en 2017.

Durant l'année 2018, il a été enregistré 330 accidents de la route occasionnant 426 blessés contre 320 accidents signalés en 2017 et ayant fait 441 blessés, a ajouté le lieutenant Debbache, mettant l'accent sur l'importance des campagnes de sensibilisation au profit des conducteurs dans la lutte contre les accidents de la route.

Selon la même source, le facteur humain demeure la première cause d'accidents de la route signalés, ajoutant que les infractions relevées par les services de sûreté durant 2018 sont relatives à l'excès de vitesse et le non respect de la distance de sécurité.

De sa part le lieutenant Abdelfateh Khantit a précisé que cette campagne de sensibilisation ciblant les conducteurs de poids lourds lancée par la sûreté de wilaya à partir d'un barrage de contrôle fixe à proximité du pont Boubarbara à l'entrée de la cité El Menia, au chef lieu de wilaya, englobe orientations et conseils relatifs aux règles de sécurité, de la conduite et du stationnement sur la voie publique.

Le responsable, qui a insisté sur l'importance du contrôle quotidien des véhicules poids lourds, a indiqué que les infractions enregistrées pour ce genre d'engins ont trait à l'absence de documents des véhicules et des marchandises entre autres.

APS

MOSTAGANEM

Réalisation d'un lac artificiel et d'un parc de loisirs

Les travaux de réalisation d'un lac artificiel pour oiseaux, d'un espace zoologique et d'un parc de loisirs pour familles ont été lancés au parc d'attraction Mosta Land de Mostaganem, avait indiqué, mi-mars, la direction du parc.

Ces structures, qui seront livrées avant la saison estivale prochaine, fourniront des espaces féeriques aux animaux non sauvages en plein air et renforceront les pavillons du parc ouvert en 2017, a-t-on souligné, faisant savoir qu'une enveloppe de 21 millions DA a été allouée pour la réalisation du parc artificiel, une de 11 millions DA pour la zone semi-libre de zoologie et une autre de 7,5 millions DA pour l'espace de loisirs.

Parallèlement à ces projets, une opération d'extension de la surveillance sécuritaire a été lancée dernièrement avec l'installation de caméras et de barrières automatiques pour assurer le repos et la sécurité aux visiteurs, en plus d'améliorer et de moderniser la gestion de cette entreprise à caractère commercial et industriel. Cette opération a coûté à la direction du parc 9 millions DA, s'ajoutant au projet d'installation d'un système moderne de lutte contre les incendies de 7 millions DA. Mosta Land, d'une superficie de 57 ha dont 32 ha destinés au parc zoologique, est situé à hai Kharouba à l'est de la ville de Mostaganem. Cet espace de divertissement regroupe une cité des jeux, un aquaparc, un parc zoologique, une forêt naturelle de détente, des restaurants, des fast foods, des magasins, un hôtel 5 étoiles, un centre sportif aux normes internationales et une place pour les spectacles et un parking d'une capacité d'accueil de 5.000 véhicules. Mosta Land dispose de 100 animaux de 36 espèces dont certaines rares, notamment le tigre du Bengale, le loup blanc polaire, le lama, le babouin, le crocodile du Nil et le lion d'Afrique et autres en voie de disparition comme l'hyène tachetée, les fennecs et le macaque. Pour rappel, le parc d'attraction Mosta Land a enregistré, l'année dernière, plus de 1,2 million de visiteurs contre 600.000 en 2017.

ORAN

Saisie de produits chimiques et para-pharmaceutiques

Les services des douanes du port d'Oran ont saisi des produits chimiques et parapharmaceutiques de "fabrication israélienne" à l'intérieur d'un container provenant d'un pays européen, selon ce corps constitué.

Ce container de 20 pieds a été ouvert, lundi, en présence d'un huissier de justice, après l'expiration de la durée légale de son maintien au niveau du quai de port alors que l'importateur ne l'avait pas récupéré selon les procédures douanières, a souligné le directeur adjoint de l'informatique et de la communication à la Direction régionale des douanes d'Oran.

Une grande quantité de produits chimiques et parapharmaceutiques estampillés "made in Israël" et portant le nom de l'usine de production a été découvert. Des échantillons ont été prélevés et envoyés à un laboratoire d'analyses pour connaître avec précision la nature de ces produits.

APS

MIDI LIBRE
N° 3666 | Ven. 12 - Sam. 13 avril 2019

APRÈS UN RÈGNE DE 30 ANS ET 3 MOIS DE CONTESTATIONS POPULAIRES

Soudan: el Béchir destitué par l'armée

Le président soudanais Omar el-Béchir, au pouvoir depuis trois décennies, a été destitué par l'armée, au terme d'un mouvement de contestation populaire, a annoncé jeudi le ministre de la Défense, Awad Ahmed Benawf.

"J'*annonce, en tant que ministre de la Défense, la chute du régime et le placement en détention dans un lieu sûr de son chef*", a déclaré le responsable à la télévision d'Etat.

La télévision d'Etat a indiqué jeudi, que l'armée allait faire une déclaration importante dans les toutes prochaines heures.

"*L'Armée soudanaise va diffuser une importante déclaration, bientôt. Attendez-la*", a dit un présentateur sur la télévision d'Etat jeudi, laissant entendre qu'il s'agit de la destitution de Omar el-Bachir.

Des milliers de Soudanais, dont certains étaient devant le quartier général de l'armée depuis samedi, ont clamé leur joie, chantant "*le régime est tombé, le régime est tombé*".

Les Soudanais manifestent depuis le 19 décembre, contre Omar el-Bachir. Mettant dans un premier temps des revendications socio-économiques, les manifestants ont porté leurs revendications, pour réclamer la destitution d'el-Bachir. Les milliers de Soudanais qui manifestent devant le quartier général de l'armée depuis samedi, sont unanimes à dire qu'il s'agit de la destitution d'el-Bachir. "*Le régime est tombé, le régime est tombé*", chantent les milliers de manifestants, dont le nombre a sensiblement augmenté dès l'annonce en question, rapportent des médias, en décrivant les scènes de liesse marquant la capitale Khartoum. "*Nous attendons de grandes nouvelles*", *ont souligné plusieurs manifestants, affirmant qu'ils savaient que Bachir allait être démis*. "*Mais, nous savons que Béchir doit partir. Nous avons eu assez de ce régime. Trente ans de répression, de corruption, d'abus de droits. C'est assez*", a enchainé un autre manifestant, sur un ton triomphant.

L'armée promet un "gouvernement civil"

Le Conseil militaire de transition a assuré vendredi, lors d'une conférence de presse, vouloir dialoguer avec toutes les "*entités politiques*". Le nouveau pouvoir a confirmé la détention d'Omar el-Béchir, et son refus de l'extrader. Le futur gouvernement soudanais sera "*un gouvernement civil*". Le Conseil militaire de transition, au pouvoir depuis ce jeudi à la suite de la destitution de l'ancien président Omar el-Béchir, a donné une conférence de presse retransmise à la télévision, ce vendredi. Les militaires ont promis, qu'ils allaient dialoguer avec toutes les "*entités politiques*", de manière "*à préparer le climat aux échanges et à la réalisation de nos aspirations*", a déclaré le général Omar Zinelabidine, membre du Conseil militaire de transition. Le Conseil a également confirmé, qu'Omar el-Béchir était actuellement "*en détention*", mais qu'il ne sera pas extradé même s'il est visé par deux mandats d'arrêt de la Cour pénale internationale. Le général Zinelabidine, présenté comme le chef du Comité politique militaire, n'a pas précisé de date concernant la mise en place de ce *"gouvernement civil"*. Il a également indiqué, que les militaires "*participeront à la désignation du ministre de l'Intérieur*". Concernant les manifestations, le général a ajouté que la mission essentielle des militaires, était de "*préserver la sécurité et la stabilité du pays"* et que l'armée ne "*permettra aucune atteinte à la sécurité*", sur l'ensemble du territoire du Soudan.

LÉGISLATIVES EN ISRAËL

La gauche en lambeaux

L'autre enseignement du scrutin en Israël du 9 avril, c'est la déconfiture à gauche. Alors qu'il a dirigé Israël pendant de très nombreuses années, le parti travailliste n'est plus crédité que de six sièges à la Knesset. La gauche israélienne est en lambeaux au grand désarroi de ses derniers électeurs.

Le marché aux puces de Jaffa et ses restaurants branchés, à deux pas de la mer, est le repère de la jeunesse de gauche. Aujourd'hui, cette jeunesse a la gueule de bois. Noa, 37 ans, aurait voulu que Benyamin Netanyahu perde les élections, elle avait bon espoir dans la soirée : "*Aujourd'hui je suis très déçue. J'espérais. Je suis allée me coucher, je me suis dis qu'il ne fallait pas que je regarde mon téléphone dans la nuit, je me réveille souvent à cause des enfants, je le savais que les résultats allaient changer, je m'en doutais*."

Attablé à un café, devant un brunch avec ses amis, Orad, jeune graphiste trentenaire n'est pas tellement surpris : "*C'est la même chose qui s'est passé il y a quatre ans. Je ne sais pas, ça fait partie d'un phénomène global. Vous avez le Brexit, Trump, Bibi, c'est un monde global de droite qui ne veut pas à la même chose que nous*."

Dans sa boutique de bijoux bohème, Ruth, se dit écœurée. "*Encore une fois, la même histoire, les mêmes mots, le même dirigeant, rien ne change ! Je pense que maintenant je vais me concentrer sur ma vie personnelle, ne pas penser au gouvernement, il n'y a pas d'avenir avec lui*."

La jeunesse de Jaffa attend la suite des événements, entre amertume et détachement.

Agences

RDC

Violences récurrentes à l'aube d'élire leurs gouverneurs

En République démocratique du Congo (RDC), alors que des élections des gouverneurs se tiennent ce mercredi 10 avril dans plusieurs provinces, le gouverneur sortant du Haut-Katanga, Pande Kapopo, a annoncé l'arrivée jeudi 11 avril à Lubumbashi du président Félix Tshisekedi. Ces élections ont lieu dans un environnement qui n'a pas été propice à une campagne électorale saine, notamment avec beaucoup de violences et parfois des morts.

Au Sankuru, un policier a été tué dans la répression d'une manifestation, alors que la population s'opposait à la candidature d'un membre influent du camp de l'ancien pouvoir. Cette population y soutient avant tout une personnalité indépendante qui, après son exclusion de la course par la Commission électorale nationale indépendante (Céni), a été réhabilitée par le Conseil d'État.

Le Conseil d'État a fini par ordonner à la Céni de suspendre les élections des gouverneurs dans cette province.

Dans le Haut-Katanga, la situation est encore plus complexe : des affrontements ont eu lieu entre militants de la coalition FCC/CACH à Lubumbashi, lundi 8 avril, lors de la présentation par les candidats de leurs programmes d'action.

Cette bagarre est intervenue dans un contexte d'insécurité généralisée au chef-lieu de la province. Face à l'inaction des services de l'ordre, la population a décidé de se prendre en charge elle-même, optant pour la justice populaire. Plusieurs marginaux sont ainsi soumis au supplice du collier. Pour des observateurs, l'insécurité grandissante à Lubumbashi s'explique par la mauvaise gestion des administrations qui se sont succédé à la tête de la province du Haut-Katanga.

MALI

Le Président veut faire avancer son projet de révision constitutionnelle

Après la gigantesque manifestation du 5 avril à Bamako où la population a notamment demandé la sécurité sur le territoire national, le chef de l'État malien Ibrahim Boubacar Keïta a rencontré les religieux lundi 8 et les représentants des partis de la mouvance mardi 9. Cela pour discuter d'un dialogue politique et faire un pas décisif pour soumettre par voie référendaire au peuple un projet de révision de l'actuelle Constitution. En remettant à ses alliés de la majorité présidentielle l'avant-projet du texte de révision constitutionnelle, le chef de l'État malien a campé le décor dans le document : "*Ne touche pas à la durée du mandat du président de la République*." Ensuite, au Mali, la révision de la Constitution est devenue inévitable pour plus de démocratie, pour également permettre l'application de certaines dispositions de l'accord de paix d'Alger, signé entre le gouvernement et les groupes armés.

Avant les partis de la mouvance présidentielle, il a reçu les représentants des confessions religieuses. Parmi les présents : Mahmoud Dicko, président du Haut Conseil islamique du Mali.

Agences

MIDI SPORTS

REAL

Zidane de retour, Hazard est heureux

Page 14

LIGUE DES CHAMPIONS : ES TUNIS-CS CONSTANTINE À 20H

Les Sanafir condamnés à l'exploit !

Dominé le week-end dernier sur sa pelouse du Chahid Hamlaoui par l'ES Tunis (3-2) en 1/4 de final aller de la Ligue des champions, le CS Constantine est condamné à l'exploit, aujourd'hui, à l'occasion de la manche retour prévue ce soir à 20h au stade Radès.

COUPE D'ALGÉRIE – DEMI-FINALES

CSC-CRB aura lieu le 17 avril

LIGUE DES CHAMPIONS : ES TUNIS-CS CONSTANTINE À 20H

Les Sanafir condamnés à l'exploit !

Dominé le week-end dernier sur sa pelouse du Chahid Hamlaoui par l'ES Tunis (3-2) en 1/4 de final aller de la Ligue des champions, le CS Constantine est condamné à l'exploit, aujourd'hui, à l'occasion de la manche retour prévue ce soir à 20h au stade Radès.

PAR MOURAD SALHI

Les Sanafir tenteront de réaliser la remontada, même si leur mission s'annonce très délicate face à un adversaire très expérimenté. Face aux différents paramètres, les joueurs algériens doivent faire preuve d'une grande concentration.

Ayant constaté une certaine nervosité et des défaillances dans le compartiment défensif de son équipe, l'entraîneur français Denis Lavagne est appelé à trouver la bonne formule qui permettra à son équipe de mieux aborder cette seconde manche.

Laissant passer l'orage, le technicien français exige à ses hommes d'appliquer leur football habituel. Denis Lavagne, qui connaît parfaitement bien le niveau de cet adversaire, demande à ses poulains de "*mettre le pied sur le ballon*" en se créant des occasions afin d'exercer une certaine pression sur l'adversaire dès l'entame de la rencontre.

Le CSC, qui atteint pour la première fois de l'histoire ce stade de la compétition, sera appelé à puiser dans ses ressources pour passer l'écueil de l'Espérance, qui n'est autre que le tenant du titre, où évolue l'Algérien Youcef Belaïli.

La mission des Constantinois s'annonce difficile face à un adversaire aguerri pour ce genre de rendez-vous, mais les coéquipiers d'Adel Djabout ont montré déjà qu'ils avaient des atouts à faire valoir depuis le début de cette édition, ce qui leur a permis, notamment, de terminer à la 2e place en phase de poules, à un point de l'ogre TP Mazembe.

Toutefois, les statistiques des gars de Cirta lors des trois derniers matchs de cette épreuve continentale ne plaident pas en leur faveur, puisqu'ils ont concédé trois défaites de suite, dont deux à domicile face aux Tunisiens du Club Africain (1-0) et à l'ES Tunis (2-3).

En championnat, le club constantinois reste aussi sur un semi-échec, lors du derby de l'Est face à l'ES Sétif (1-1). Des données qui sont largement suffisantes pour jeter le doute au sein du groupe, de plus en plus sur une courbe descendante.

"*Nous devons absolument réagir pour éviter au doute de s'installer confortablement chez les joueurs. Les choses ne s'annoncent pas aussi faciles pour nous en dehors de nos bases. On aurait pu faire mieux lors de la manche aller pour aborder cette seconde manche dans un état d'esprit beaucoup meilleur.*

Un sérieux teste nous attend en terre tunisienne. Nous sommes appelés à rester concentrés et faire preuve d'efficacité. Il faut éviter les erreurs de débutants commises lors de la manche aller. Je suis convaincu que rien n'est encore perdu pour nous", a indiqué le technicien français des Sanafir, Denis Lavagne

La Confédération africaine de football a désigné un trio d'arbitre du Maroc pour diriger ce derby maghrébin. Il s'agit de Noreddine El Jaâfari qui sera épaulé dans sa mission par ses deux compatriotes, Hichem Aït Abbou et Yahia Nouali.

M. S.

CAN 2019 - TIRAGE AU SORT

L'Algérie dans le chapeau 2

L'Algérie est placée dans le chapeau 2 en prévision du tirage au sort de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2019, prévu vendredi à 19h00 au Caire (Egypte), a indiqué, jeudi, la Confédération africaine de football (CAF) sur son compte twitter.

Outre l'Algérie, le chapeau 2 est composé de la RD Congo, du Ghana, du Mali, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée.

Le chapeau 1 est formé de l'Egypte (pays hôte), du Cameroun, du Sénégal, de la Tunisie, du Nigeria et du Maroc.

Le chapeau 3 comprend l'Afrique du Sud, l'Ouganda, le Bénin, la Mauritanie, Madagascar et le Kenya.

Quant au chapeau 4, il est constitué du Zimbabwe, de la Namibie, de la Guinée-Bissau, de l'Angola, de la Tanzanie et du Burundi.

Les 24 qualifiés seront scindés en six groupes de quatre. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifient pour les 8es de finale de la CAN 2019 qui se déroulera du 21 juin au 19 juillet dans quatre villes égyptiennes.

Les quatre chapeaux ont été établis sur la base du classement officiel de la CAF des équipes nationales.

APS

CA BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Faouzi Chaouchi fait l'impasse sur le match du MCA

Le staff technique du CA Bordj Bou-Arréridj (Ligue 1 mobilis) a décidé de se passer des services de son gardien international Fawzi Chaouchi lors du prochain match de championnat prévu à Alger face au MCA , a-t-on appris, jeudi, du président du club braïdji, Anis Benhamadi.

Le premier responsable du CABBA a indiqué que "*la décision de se passer des services de Fawzi Chaouchi pour le déplacement à Alger a été mûrement réfléchie. Nous voulons éviter tout risque d'incident entre le principal concerné et les supporters de son ancienne équipe et éviter ainsi que le scénario du match aller ne se reproduise à nouveau*". Benhamadi a fait savoir, d'autre part, que "*la direction allait régulariser tous les arriérés de salaire des joueurs avant le match du MCA, afin de les mettre dans les meilleures conditions possibles et les encourager à poursuivre leur série de résultats positifs pour atteindre le plus tôt possible notre objectif qui est le maintien*". De son côté, l'entraîneur Bilel Dziri a indiqué "*n'avoir programmé aucun match amical en vue de préparer cette rencontre et qu'il allait se contenter d'un match d'application pour établir son onze rentrant*".

Il est à noter qu'avec 32 points au compteur, le CABBA occupe actuellement la huitième place du classement à six points du premier reléguable l'AS Aïn-M'lila.

DIPLÔMES

Ould Ali et Belhout avec l'UEFA Pro

Ils ne sont pas nombreux les entraîneurs algériens à avoir déroché le diplôme d'entraîneur UEFA Pro, le plus haut qui existe. Nouredine Ould Ali et Rachid Belhout l'ont eu aujourd'hui.

Nouredine Ould Ali, 46 ans, actuellement sélectionneur de la Palestine, a effectué une grande partie de son parcours en Algérie où il a commencé avec les U20 de l'US Chaouia avant d'être adjoint au CS Constantine, le MC Alger ou encore l'USM Alger avec Rolland Courbis.

Rachid Belhout, 74 ans, a, lui, passé la plupart de sa carrière d'abord de joueur puis d'entraîneur en France puis en Belgique avant de connaître une notoriété tardive en devenant entraîneur en Algérie à partir de 2005.

Les autres Algériens à posséder le diplôme UEFA Pro sont Adel Amrouche (51 ans), ex-sélectionneur du Kenya ou de la Libye, Rachid Maâtar (60 ans), ex-international et longtemps directeur du centre de formation de l'AS Nancy Lorraine, Moussa Bezaz (61 ans), cousin de Yacine, actuellement recruteur aux Girondins de Bordeaux, Abder Ramdane (45 ans), ancien joueur de Fribourg et actuellement adjoint à Saint Gilles en Belgique après avoir exercé aux Sankt Pauli en Allemagne ou encore Karim Belhocine (41 ans), premier Algérien a devenir entraîneur d'un grand club européen, à savoir Anderlecht.

D'autres devraient le passer bientôt à l'image de Karim Mokeddem (45 ans), entraîneur de Lyon Duchère, ou encore Hakim Malek (47 ans), adjoint de Bernard Casoni, Nouredine Zekri (54 ans) qui a recemment décrôché l'UEFA A en Italie ou encore Nourredine Bouachera (51 ans), ex sélectionneur adjoint de l'équipe olympique de Chine ou encore de Brighton.

COUPE D'ALGÉRIE – DEMI-FINALES

CSC-CRB aura lieu le 17 avril

La manche aller de la seconde demi-finale de la Coupe d'Algérie de football, CS Constantine-CR Belouizdad, se jouera le mercredi 17 avril (17h45) au stade Chahid Hamlaoui de Constantine, a annoncé, ce jeudi la Fédération algérienne de football (FAF).

Devant se dérouler le mardi 16 avril, le match aller de cette deuxième affiche du dernier carré de Dame Coupe a été décalé d'une journée afin de permettre au CS Constantine de bénéficier d'un jour de repos supplémentaire après son match retour de Ligue des champions d'Afrique, prévu le 13 avril en Tunisie face à l'ES Tunis.

Pour sa part, la manche aller de l'autre demi-finale, prévue entre l'ES Sétif et la JSM Béjaïa, aura lieu le 16 avril (17h00) au stade du 8-Mai- 1945 (Sétif).

Concernant les matchs retour de ces demi-finales de l'épreuve populaire, ils sont programmés pour le mardi 23 avril prochain. Le coup d'envoi des deux parties sera donné à 17h00.

Pour rappel, le tirage au sort des demi-finales a eu lieu dimanche dernier au siège de l'Établissement public de télévision (EPTV).

L'ES Sétif, un des trois clubs à avoir remporté 8 fois le trophée, a été le premier club à passer en demi-finales après avoir éliminé l'USM Annaba. De son côté, le CR Belouizdad (7 titres) a réussi à atteindre ce stade de la compétition en sortant le NA Hussein Dey au tour précédent. Quant à lui, le CS Constantine s'est hissé au dernier carré aux dépens du MC Oran, alors que la JSM Béjaïa, seule rescapée de la Ligue 2, a fait sensation en écartant le Paradou AC.

APS

MC ALGER

Dissolution du directoire

Les membres du Conseil d'administration (CA) de la société sportive par actions Le Doyen (SSPA) ont décidé de dissoudre la Direction collégiale, après la nomination d'Omar Ghrib en qualité de directeur général sportif du MC Alger (Ligue 1 de football), a indiqué jeudi un communiqué du CA.

Cette décision des membres du Conseil d'administration intervient à l'issue de la réunion tenue mercredi, conformément aux statuts de la SSPA Le Doyen.

La Direction collégiale, présidée par Zoubir Bachi, avait été installée le 26 mars dernier suite à la décision du Conseil d'administration de mettre fin aux fonctions de Kamel Kaci-Saïd qui occupait le poste de directeur sportif du MC Alger.

Le président du Conseil d'administration, Mohamed Hirèche, avait évoqué, mercredi à l'APS, la réticence du directoire de travailler avec Omar Ghrib, suspendu à vie de toutes activités liées au football par la Fédération algérienne lors de l'été 2013 avant d'être gracié en février 2016.

Finalement, la Direction collégiale n'a tenu que 24 heures depuis la nomination de Ghrib avant d'être dissoute.

A l'issue de la 25e journée de Ligue 1, le MC Alger occupe la 4e place avec un total de 38 points et un match en moins à disputer face au CS Constantine.

APS

EQUIPE NATIONALE

Mehdi Abeïd encore absent cinq semaines

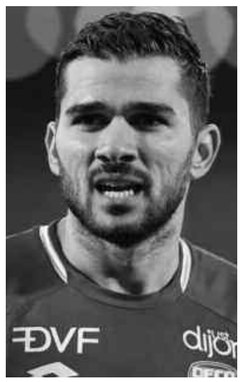

Le milieu de terrain de l'équipe nationale et de la formation française de Ligue Une, Dijon, Mehdi Abeïd sera encore absent pour cinq semaines, en raison d'une méchante blessure, rapportent plusieurs sites sportifs dont *L'Equipe.fr*.

Abeïd s'est blessé le 27 mars dernier, lors du match amical entre l'Algérie et la Tunisie (1-0) à Blida et souffre du quadriceps. Il devrait être tout juste rétabli pour finir la saison avec Dijon qui lutte pour le maintien.

"*Une absence de 3 semaines était initialement pronostiquée mais il devrait finalement en avoir pour encore 5 semaines. Donc, c'est plus grave que prévu*", a ajouté la même source, citant l'entraîneur dijonnais, Antoine Kombouaré qui n'a, cependant, pas souhaité évoquer une fin de saison pour son joueur. Le coach du FC Dijon n'espère, donc, pas retrouver Mehdi Abeïd, candidat à une participation à la Coupe d'Afrique des Nations cet été, avant le dernier match, le samedi 25 mai, à domicile contre Toulouse (38e journée de Ligue 1). Abeïd avait été convoqué pour la première fois en sélection algérienne le 27 octobre 2014 par le coach de l'époque, le Français Christian Gourcuff, pour la double confrontation face à l'Ethiopie et le Mali, pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2015) en Guinée-Equatoriale, Cependant, il a dû renoncer à cette convocation, suite à une fracture du gros orteil contractée à l'entraînement la veille du match face à l'Ethiopie. Mais le premier match officiel joué par Mehdi Abeïd était le 13 juin 2015 au stade Mustapha-Tchaker à Blida, contre les Seychelles pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2017).

APS

FC BARCELONE

Lukaku ne peut pas comparer avec le PSG

Malgré ce précédent encourageant, l'attaquant mancunien Romelu Lukaku (25 ans, 8 matchs et 2 buts en LdC cette saison) a conscience qu'il va être difficile de reproduire le miracle du Parc des Princes.

Une défaite à domicile et un handicap qu'il faudra remonter au retour à l'extérieur : après le revers de Manchester United face au FC Barcelone (0-1) en quart de finale aller de la Ligue des Champions mercredi, il était forcément tentant de dresser un parallèle avec les 8es de finale de la compétition face au Paris Saint-Germain lorsque les Red Devils se sont d'abord inclinés à domicile avant de renverser le PSG chez lui (0-2, 3-1). Malgré ce précédent encourageant, l'attaquant mancunien Romelu Lukaku (25 ans, 8 matchs et 2 buts en LdC cette saison) a conscience qu'il va être difficile de reproduire le miracle du Parc des Princes.

"*Barcelone, c'est une autre équipe, avec tout le respect que j'ai pour le PSG. Là-bas, on avait eu beaucoup de chance ce soir-là. Mais contre Barcelone, ça va être beaucoup plus difficile et on devra être encore plus fort qu'à Paris*", a estimé le Belge, qui garde malgré tout espoir.

"*Il y a un peu de frustration, mais je pense qu'on a les qualités dans notre équipe pour faire la différence là-bas. Mais on doit être concentrés pendant tout le match*", a prévenu le Diable Rouge. Niveau état d'esprit, les hommes d'Ole Gunnar Solskjaer pourront s'inspirer de leur match aller, mais il faudra se montrer plus tranchant offensivement.

Everton veut garder Andre Gomes

Marco Silva a révélé que les dirigeants des Toffees souhaitaient acheter définitivement le milieu portugais. Gomes enfin libéré ? Auteur d'une excellente saison sur les rives de la Mersey, l'international portugais revit après deux saisons difficiles passées au Barça. Prêté au Toffees jusqu'à la fin de la saison, le milieu de terrain a fortement impressionné Marco Silva, entraîneur du club liverpuldien, qui ne serait pas contre le fait de conserver le joueur de 25 ans la saison prochaine, ainsi que le Français Kurt Zouma, dans la même situation que son coéquipier lusitanien mais qui appartient lui à Chelsea. "*Ils sont heureux ici, c'est bon signe. Ca veut dire qu'ils sont performants qu'ils prennent du plaisir et qu'ils nous aident aussi. Nous sommes heureux avec eux aussi et c'est à nous de faire ce qu'il faut pour essayer de les garder avec nous*." a déclaré le technicien espagnol avant de reconnaître que la décision ne lui appartenait pas uniquement : "*Ça ne dépend pas seulement de nous, les joueurs et le club doivent décider ensemble*." Le contrat de prêt de Gomes ne dispose pas d'option d'achat, ce qui signifie que le Boar d'Everton devra engager des négociations avec le club catalan. Pour ce qui est de Zouma, son transfert dépendra sûrement de la levée ou non de l'interdiction de transferts prononcée par la FIFA contre Chelsea.

REAL

Zidane de retour, Hazard est heureux

Un mois seulement après son retour au Real Madrid, Zinedine Zidane enchante toujours ses plus grands fans. Parmi eux, l'ailier de Chelsea Eden Hazard (28 ans, 42 matchs et 19 buts toutes compétitions cette saison), qui s'est dit heureux de voir le technicien français sur le banc de la Maison-Blanche. "*Je ne suis pas un joueur du Real Madrid mais en tant que supporter de Zidane, j'étais très content qu'il revienne parce que le football a besoin de Zidane*, a indiqué le Belge pour *RMC Sport*. *Pour le Real, c'est bien, pour les supporters du Real, c'est bien. Mais pour les autres équipes, un peu moins parce que le Real Madrid de Zinedine Zidane gagne beaucoup, donc ce sera compliqué*." Un Real que le Diable Rouge pourrait bien rejoindre à l'intersaison.

PSG

Alves revient sur le match contre MU

Malgré une victoire 2-0 à Old Trafford, le Paris Saint-Germain s'est écroulé contre Manchester United (1-3), le 6 mars dernier, lors du 8e de finale retour de la Ligue des Champions. Une terrible désillusion sur laquelle est revenu le latéral droit Daniel Alves (35 ans, 23 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison), qui a mis en avant l'avantage psychologique de la formation britannique, plus chevronnée dans cette compétition.

"*Pour tout le monde, c'était une surprise désagréable. Mais j'avais prévenu, le club historique était Manchester. Il faut rester attentif dans cette compétition. Lors d'un match historique, en Ligue des Champions, même au tennis, l'histoire sera toujours contre toi, quelle que soit la situation. À nous de faire notre histoire. Il faut la créer. C'est mon sentiment. Il nous manquait cette touche, l'idée qu'on partait en guerre*", a indiqué l'Auriverde pour RMC.

Une explication qui ne devrait pas convaincre les supporters parisiens...

BAYERN

Bagarre entre Lewandowski et Coman

Ambiance tendue en Bavière. Les attaquants du Bayern Munich, Kingsley Coman (22 ans, 15 matchs et 3 buts en Bundesliga cette saison) et Robert Lewandowski (30 ans, 27 matchs et 21 buts en Bundesliga cette saison), en sont venus aux mains ce jeudi à l'entraînement. Les deux joueurs ont échangé des coups de poing et ont dû être séparés par leurs coéquipiers Jérôme Boateng et Niklas Süle. La séance a repris son cours ensuite, l'entraîneur Niko Kovac ayant décidé de ne pas renvoyer les deux joueurs aux vestiaires. Selon plusieurs sources, tout est parti de plusieurs remarques déplacées de Lewandowski pendant un exercice basé sur le placement. Coman s'est agacé et l'échange a tourné au pugilat. Le Polonais et le Français devraient être sanctionnés d'une amende.

OLYMPIQUE MARSEILLE

Benatia n'a jamais pensé à un retour

Parti à Al Duhail, au Qatar, lors du dernier mercato hivernal, Mehdi Benatia (31 ans) a longtemps été annoncé dans le viseur de l'Olympique de Marseille. Un retour au sein de son club formateur auquel le défenseur central marocain n'a jamais vraiment pensé. "*J'aime Garcia, mais retourner en France n'était pas dans mes plans*", a confié le Lion de l'Atlas pour La Gazzetta dello Sport.

ATLETICO MADRID

Diego Costa suspendu 8 matchs !

La sanction est tombée, et elle est très lourde ! Expulsé dès la 28e minute contre le FC Barcelone (0-2), samedi dernier, l'attaquant de l'Atletico Madrid, Diego Costa (30 ans, 16 matchs et 2 buts en Liga cette saison), a écopé d'une suspension de huit matchs. L'international espagnol était accusé d'avoir insulté l'arbitre Jesus Gil Manzano avant de le tenir par le bras. Alors qu'il ne reste plus que sept journées de Liga à disputer, Diego Costa ne rejouera, donc, plus cette saison.

DORTMUND

Une approche pour Roussillon ?

Recruté pour 5 millions d'euros l'été dernier, Jérôme Roussillon (26 ans, 26 matchs et 3 buts en Bundesliga cette saison) réalise une belle première saison avec Wolfsbourg. Des prestations convaincantes qui n'ont pas laissé insensible le Borussia Dortmund. En effet, le média *WAZ* explique que la formation dirigée par Lucien Favre pourrait passer à l'action pour recruter le latéral gauche, à qui il reste encore trois ans de contrat chez les Loups.

Mounir Gouri distingué à l'Institut du monde arabe

Le plasticien et photographe algérien Mounir Gouri a reçu, mercredi soir à Paris, le Prix spécial du jury des "Amis de l'Institut du monde arabe (Ima)" pour la jeune création contemporaine arabe, a-t-on relevé sur le site de l'Ima.

Le plasticien algérien a été distingué pour son travail dans le cadre de l'exposition "*Football et monde arabe*" organisée à l'Ima du 10 au 21 avril. Il a reçu le prix des mains de Leïla Shahid, présidente de la Société des amis de l'Ima, et Jack Lang, directeur de l'Ima.

Mounir Gouri a déjà participé à un grand nombre d'événements dédiés aux arts plastiques en Algérie, à la Foire des arts de Beyrouth (Liban), au Festival des arts numériques en France et en Italie, ou encore à la Biennale de l'image en mouvement en Argentine.

L'artiste a récemment pris part à une exposition collective "*Réflexions esquissées sur un conflit inachevé*" à la galerie d'art Al Quds Gallery à Washington.

Diplômé de l'Ecole des Beaux-arts de sa ville natale de Annaba, Mounir Gouri, avait pris part à plusieurs résidences de création avant d'exposer ses œuvres pour la première fois en 2008 lors d'une rencontre des écoles d'art à Alger.

Le Prix des amis de l'Ima est remis annuellement à un artiste de moins de 40 ans afin de "*promouvoir la jeune création contemporaine arabe*". En 2019, il est revenu au photographe marocain Yoriyas.

Un autre photographe algérien, Fethi Sahraoui, avait reçu ce prix en 2017 pour son travail "*Mercy Island*", une série photographique présentée dans l'exposition "*Trésors de l'islam en Afrique. De*

Constantine : un film documentaire sur le parcours des sœurs Fadila et Meriem Saâdane

Des révélations inédites sur les tortures subies par les femmes algériennes durant le colonialisme dans la ferme Améziane de Constantine seront faites au public par le biais d'un film documentaire sur le parcours militant des sœurs martyres Fadila et Meriem Saâdane, a indiqué, mardi, la réalisatrice du film, Soraya Ammour.

L'œuvre, qui sera présentée au public courant 2019, relatera par la voix de la moudjahida Leïla Sedira (sœur de la martyre Nafissa Belakhal et fille du militant de l'Association des ouléma musulmans algériens, Laâroussi Belakhal), les tortures subies par les femmes algériennes dans ce centre qui dispose de plusieurs unités spécialisées dans la répression de toute action et soutien à la lutte du peuple algérien pour son indépendance.

Ce film documentaire de 1h30mn, dédié au combat de ces deux héroïnes de la Révolution algérienne, "*marquera une halte sur les tortures subies à la ferme Améziane qui fut avec la villa Susini à Alger l'un des plus importants centres de tortures aménagés par l'administration coloniale durant la guerre de libération nationale*", a souligné la réalisatrice.

Fadila Saâdane, qui fut l'une des rares femmes à pouvoir assister aux réunions des chefs de zone de la Wilaya II historique, fut capturée lors d'un affrontement avec des soldats français qui prirent d'assaut la cache clandestine où elle se trouvait en avril 1960 et fut immédiatement transférée au centre de torture de la ferme Améziane où elle subissait les pires tortures, selon les témoignages qui seront dévoilés dans le cadre de ce documentaire.

Ce travail de recherche et d'investigation, lancé depuis 2016, révèlera des séquences encore méconnues de la vie révolutionnaire de ces deux sœurs chahidate, mortes sur l'autel de la liberté, a ajouté Mme Ammour, précisant que plusieurs moudjahidine ont contribué, par leurs témoignages, à la réalisation de ce film documentaire.

Les sœurs Fadila (1938-1960) et Meriem (1932-1958) avaient passé le plus clair de leur vie dans la ville de Constantine.

Ahmed Sparrow et AZ sur scène le 18 avril à Alger

Ahmed Sparrow est de retour à Alger pour un nouveau stand-up. Il partagera cette fois-ci la scène avec AZ le jeudi 18 avril.

Après des performances applaudies par le public algérois, Ahmed Sparrow revient avec un nouveau stand-up dans le cadre du Dahka Comedy Club. Toujours aussi enflammée, la soirée promet de balayer tous les sujets qui font l'actualité du moment.

S'ajoute à ce casting le nouveau venu AZ, de son vrai prénom Azzeddine, autre enfant du Djamel Comedy Club. L'humoriste franco-algérien reviendra sur les thèmes habituels du genre : choc des civilisations, la vie d'un immigré en France, le rapport au pays d'origine, etc.

République algérienne démocratique et populaire

Wilaya de Biskra
Circonscription d'Ouled - Djellal
Daira d'Ouled - Djellal
Commune d'Ouled - Djellal
N° :didentification fiscal de la commune :098407055073423

Avis d'attribution provisoire d'un Marché

Conformément à l article N°: 65 -2eme paragraphe du décret présidentiel °:15/247 du: 16/09/2015,comportant réglementation des marchés publics et délégations de service public

Le président de l'assemblée populaire communale annonce aux soumissionnaires à la appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 01/19 relatif au : **Réalisation du collecteur principal d'assainissement N⁰:03.**
Inséré aux journaux nationaux :

- Sada El yaom: du 19/02/2019.
- La Midi Libre : du 19/02/2019.
- BOMOP du :24/02/2019 au : 02/03/2019.

D'après l évaluation des offres par la commission compétente le marché du projet au :**Réalisation du collecteur principal d'assainissement N⁰:03** à été attribué provisoirement comme suit :

Désignation de l'entrepreneur	NIF de l'entrepreneur	Montant du Marché (cnttc)	Délais de Réalisation	Note obtenue	Observation
Ben Taleb Omar	198107050026049	32.137.287,00 DA	huit (08)mois	76	Le moins disant

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures , offres technique et financière à se rapprocher au section d équipement de la commune, au plus tard trois (03) jours a compter de la première jour de la publication de l' attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marches de l'opérateur public ou à la presse (4 emme paragraphe de l' article 82 du décret ci-dessus).

le soumissionnaire qui conteste le choix du service contractant peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans le bulletin officiel des marches de l'opérateur public ou à la presse . Si le dixième jours coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant (disposition article 82 du décret ci-dessus).

Midi Libre n° 3666 - Samedi 13 avril 2019 - Anep - 191 6008 741

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE THENIA
NIF : 0997 351 592 534 06

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public

Après l'avis d'appel d'offre n° 02/2019 paru sur les quotidiens « medi libre » et « الاتحاد » concernant la fourniture de consommables medicaux chirurgicaux, produits destines à la medecine humaine et dispositifs medicaux en lots séparés pour l'année 2019 ; l'établissement public hospitalier de thenia informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis sus cité, que l'attribution provisoire est comme suit :

DESIGNATION DES LOTS	Entreprise	NIF	Montant de l'offre	Montant corrigé	OBS
LOT 1 / BANDE JERZEY	SPA SOCOTHYD	099935072289466	1 909 950.00 2 338 350.00	/	Offre moins disant
LOT 2/ GAZ MEDICAUX	LINDE GAS ALGERIE	000016001294328	14 405 247.50 14 650 744.50	/	Offre moins disant
LOT 3/ PRODUIT DE DIALYSE	SARL IMC ROUIBA	099916000780112	12 345 661.19 14 126 386.98	/	Offre moins disant
LOT 4 / CONSOMMABLES DE REANIMATION	EURL AML	000116179008839	3 242 512.00 4 879 476.00	/	Offre moins disant
LOT 5/ CONSOMMABLES NON TISSE	SPA HYGIMED	000616097375008	2 645 370.00 4 235 210.00	/	Offre moins disant
LOT 6 / CONSOMMABLES D'OPHTALMOLOGIE	Sarl 2MS	099931010318843	11 098 828.00 13 727 870.00	/	Offre moins disant
LOT 7/ CONSOMMABLES DE CHIRURGIE	INFRUCTUEUX				
LOT8 / ABORDS PARENTERAUX	SARL IMC ROUIBA	099916000780112	29 236 029,48 37 924 184,38	/	Offre moins disant
LOT 9/ CONSOMMABLES DE LABORATOIRE	SARL PROMMEDI	099442180086320	842 861.53 1 396 042.55	/	Offre moins disant
LOT 10 / REACTIFS DE LABORATOIRE	EURL BIOLATEX	000735072503403	6 942 879.00 10 048 964.00	/	Offre moins disant
LOT 11 / FILMS ET PRODUITS RADIOLOGIQUES	EURL ACW HEALTH	001435072678257	7 267 360.94 9 562 656.74	/	Offre moins disant
LOT 12/ ANTISEPTIQUES	EURL RIADH PHARM	099802090229523	360 000.00 450 000.00	/	Offre moins disant
LOT 13 / CONSOMMABLES CEPAP	SARL HOSPIMEDICA	000716097807074	1 970 640.00 2 632 280.00	/	Offre moins disant
LOT 14 / INSTRUMENTATIONS DE CHIRURGIE	SARL SOFAMOR MEDICAL	000716097543552	4 988 718.00 7 567 329.00	/	Offre moins disant
LOT 15/ INSTRUMENTATIONS D'OPHTALMOLOGIE	AZUR MATERIEL MEDICAL	000416096567243	2 246 577.20 2 728 610.50	/	Offre moins disant
LOT 16 INSTRUMENTATION DE CCI	SARL SAMIBI	000515004582880	404 005.00 797 538.00	/	Offre moins disant
LOT 17 INSTRUMENTATION D'ORTHOPEDIE	AZUR MATERIEL MEDICAL	000416096567243	210 546.00 421 092.00	211 344,00 422 688,00	Offre moins disant
LOT 18 / CONSOMMABLES DIVERS	SARL BIOREFLEX	001115004840412	4 317 593.70 6 712 778.10	/	Offre moins disant

Les soumissionnaires désirant connaître les résultats de l'analyse de leurs offres techniques et financières sont prié d'adresser leur demande par ecrit à :
L'Etablissement public hospitalier de Thenia -Bureau des marchés -05, Rue Mohamed Khmisti ; Thenia – Boumerdes
Dans un délai de trois (03) jours à compter de la date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public
Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire, dans un délai fixé à 10 jours à partir de la date de parution du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux, un recours auprès de la commission des marchés public compétente.
Si le dernier jour de recours coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée sera prolongée jusqu'au jour ouvrable suivan

Midi Libre n° 3666 - Samedi 13 avril 2019 - Anep - 191 6008 655

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE KHENCHELA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCAL : 0984400190001/41081

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°11/2019

Le wali de la wilaya de Khenchela, la direction de l'Administration Local, lance un avis d'Appel d'Offre avec exigence de capacités minimales pour : l'Opération **: aménagement et amélioration urbaine à travers la wilaya de Khenchela 2ème tranche**

Lot n°01 : travaux d'aménagement des voiries de la cité el hasnaoui commune de KHENCHELA
Lot n°02 : travaux d'aménagement d'éclairage public de la cité el hasnaoui commune de KHENCHELA
Lot n°03 :travaux d'aménagement des voiries de la cité Youcefi commune de KHENCHELA
Lot n°04 : travaux d'aménagement d'éclairage public de la cité youcefi commune de KHENCHELA

Cet appel d'offre est adressé aux entreprises possédant les capacités techniques professionnelles et financières suivant les conditions suivantes :

Lot n°01 et 03

Capacités professionnelles : les entreprises possédant un certificat de qualification et de classification professionnelle (catégorie 04 et plus) activité principale travaux publics en cours de validité
Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans; soit la moyenne de chiffre d'affaire des trois dernières années (2015/2016/2017) supérieure ou égale à 50.000.000.00 DA
Capacités techniques :
A-moyens humains : les entreprises possédant les capacités d'encadrement (ingénieur d'état en génie civil, travaux publics, architecture, aménagement urbain, ou technicien en topographie, travaux publics) justifiés par une copie du diplôme + copie de l'affiliation en cours de validité (ne dépasse pas les 06 mois le jour d'ouverture des plis); si le soumissionnaire titulaire d'un ces diplômes il doit présente leur diplôme + l'attestation de mise à jour CASNOS.
B-Moyens matériels : les entreprises possédant le matériels suivants : (une station d'enrobé ne dépasse pas un rayon de 50 km du chef lieu de la wilaya de Khenchela justifié par un PV d'huissier de justice Ou une station d'enrobé mobile justifier par carte grise et acte d'assurance)
C-Références professionnels : les entreprises ayant au moins une attestation de bonne exécution ou PV de réception provisoire sans réserve ou PV de réception définitif d'un projet similaire (travaux d'aménagement des voiries) délivrer par des établissements publics

Lot n°02 et 04 :

Capacités professionnelles : possédant un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité (catégorie 02 et plus) activité principale batiment (code, électricité générale 341-3911 ou 341-3912) ou possédant un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité (catégorie 02 et plus) activité principale travaux publics (code électricité générale 347-4272 ou 348-4924)
Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans; soit la moyenne de chiffre d'affaire des trois dernière année (2015/2016/2017) supérieur ou égale à 20.000.000.00 DA
Capacités techniques :
A-Moyens humains : les entreprises possédant des capacités d'encadrement (ingénieur d'Etat en électronique, électrotechnique, électricité ou / et technicien en électricité) justifiés par une copie du diplôme + copie de l'affiliation en cours de validité (ne dépasse pas les 06 mois le jours d'ouverture des plis); si le soumissionnaire titulaire d'un ces diplômes il doit présente leur diplôme +
l'attestation de mise à jour CASNOS
B-Moyens matériels : les entreprises possédant le matériels suivants : (Camions nacelle) justifier par des copies des cartes grises + copie d'une quittance d'assurance en cours de validité du matériel
C-Références professionnels : les entreprises ayant au oins deux (02) attestations de bonne exécution ou PV de réception provisoire sans réserve ou PV de réception définitif des projet similaire (travaux d'éclairage public) délivré par des établissements publics.
Les soumissionnaires peuvent participée à tous les lots et qui peuvent acquérir maximum 01 un lot selon l'ordre des lots prévu dans le cahier des charges.
Les soumissionnaires ne peuvent pas présenter leurs offres dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises solidaires ou d'un groupement momentané d'entreprise conjointes.
Les soumissionnaires seront déposées ou envoyées conformément au cahier des charges sous trois enveloppes séparées (le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière) cachetées et introduites dans une enveloppes, extérieure cachetée, anonyme ne portant que les mentions suivantes: "à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°……/2019 - l'objet de l'appel d'offres" accompagnées obligatoirement des pièces ci-après :

DOSSIER DE CANDIDATURE :
Une déclaration de candidature datée, signée et paraphée
-Une déclaration de probité datée, signée et paraphée
-Copie du registre de commerce
-Les statuts pour les sociétés
-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
-Copie de certificat de qualification et de classification
-Copie des bilans fiscaux durant les trois dernières années (2015, 2016 et 2017)
-Attestation de solvabilité bancaire
-Liste des moyens humains avec justifications
-Liste des matériels avec justifications
-Références professionnelles du soumissionnaire avec justifications
-Attestation justifiant le paiement de la taxe sur l'activité commerciale et professionnelle (TAP) des Entreprises réalisatrices des travaux à travers le territoire de la wilaya de khenchela signée par les services spécialisés

Offre technique :
-Déclaration à souscrire datée, signée et paraphée
-Instructions aux soumissionnaires datée, signée et paraphée
-Le cahier des charges (CCAG, CPC, CPS) daté et signé et portant le cachet des soumissionnaires

Offre financière :
-Lettre de soumission signée, datée et paraphé
-Bordereau des prix signé, daté et paraphé
-Devis quantitatif et estimatif signé, daté et paraphé

Les entreprises intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la wilaya de Khenchela direction de l'administration locale -100 bureaux - bureau des marchés et des programmes 1er étage côté droit. La durée de préparation des offres est fixée par 15 jours à partir de la première parution de la présente annonce dans les quotidiens nationaux et le (BOMOP).
Le dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13h30.
L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14:00 h. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée au jour ouvrable suivant; et tous les soumissionnaires sont invités pour présence de session de l'ouverture des plis. Les délais de préparation peuvent être prorogés par le service contractant quand les circonstances le justifient à partir de l'affichage du corrigé, dont les droits et les devoirs des deux parties seront fondés selon le nouveau délai de préparation des offres. Les offres doivent être déposées auprès du service de l'administration locale 100 bureaux. Aucune offre ne sera acceptée après la date limite de dépôt des offres. Les soumissionnaires resteront engager par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres augmentée de 90 jours à partir de la date de dépôt des offres.
NB. : Les soumissionnaires doivent préparer et remplir le cahier des charges original paraphé auprès du service contractant et remplir tout les renseignements concernant (la déclaration de candidature, la déclaration de probité, la déclaration à souscrire, la déclaration de sous-traitant, la lettre de soumission) en écriture lisible et le cahier des charges portant à la dernières page, la mention manuscrite "lu et accepté" aussi s'abstenir à changer le contenu des cahiers des charges en question et les pièces annexées doivent être valables et claires

Midi Libre n° 3666 - Samedi 13 avril 2019 - Anep - 192 5002 058

Candida auris : l'infection mortelle qui se répand dans le monde

La liste des morts causés par le Candida auris, un champignon résistant aux médicaments existants s'agrandit encore.

Les autorités sanitaires mondiales classent désormais ce germe comme une menace sanitaire publique et urgente et les scientifiques et médias tirent la sonnette d'alarme.
Dans un dossier spécial, le magazine *New York Times* met en lumière ce champignon résistant aux antibiotiques qui vient encore de faire un mort au Mount Sinai Hospital. Si les journalistes américains tirent la sonnette d'alarme, c'est parce que le germe n'en n'est pas à sa première victime, loin de là. La Haute autorité de santé américaine vient d'ailleurs de l'inscrire à la liste des germes considérés comme "*menaces urgentes*". Au cours de ces cinq dernières années, le champignon a déjà fait fermer une partie d'un hôpital de Londres pendant 10 jours, un autre en Espagne où 372 personnes ont été infectées. Il se serait également répandu dans une unité néonatale au Vénézuela et dans d'autres établissements en Inde, Pakistan et en Afrique du Sud. Selon les auteurs de l'article du *New York Times* : "*les gouvernements et les institutions n'osent pas communiquer dessus parce que ça risque d'effrayer les patients*".
Le candida Auris est un champignon (levures) de la famille des Candida (candidose). Les candidoses peuvent se propager de deux façons : la première est une candidose qui ne touche que la peau dans les zones où la peau transpire le plus (aisselles, aine, espace entre les doigts….) et dans certaines muqueuses. Dans le deuxième cas, qui concerne le candida Auris, l'infection est systémique, c'est-à-dire qu'elle se développe dans tout l'organisme. "*Les études préliminaires montrent qu'une longue durée d'hospitalisation, le port de cathéter veineux central (ou autre dispositif invasif), une chirurgie récente, ainsi qu'un traitement préalable par antibiotique ou antifongique pourraient être des facteurs de risque*", explique un rapport de l'unité de gestion du Risque Infectieux au CHU de Saint-Etienne.

Aucun médicament existant ne peut l'éliminer pour l'instant

Les symptômes sont communs à d'autres maux : fièvre, courbatures et fatigue, mais ils peuvent s'avérer fatales pour les personnes qui sont déjà en mauvaise santé. "*Les patients concernés sont souvent immunodéprimés, avec de lourdes comorbidités (diabète, insuffisance rénale, infection à VIH, cancers)*", explique le rapport du CHU de Saint-Etienne.
Comment est-ce qu'on s'en débarrasse ? Tout le problème est là. Pour l'instant on ne sait pas. Le candida Auris s'inscrit dans la lignée des germes résistants aux antibiotiques et aux antifongiques déjà existants et témoigne une nouvelle fois de l'inquiétante recrudescence des infections pharmaco-résistantes.
En France, aucun cas ne s'est encore déclaré, mais selon le réseau des Centre de Prévention des infections associée aux soins : "*Les cliniciens, biologistes et hygiénistes doivent être informés du risque car seules une investigation rapide et des mesures d'hygiène efficaces peuvent limiter sa diffusion. L'enjeu est d'autant plus important que, une fois un patient colonisé ou un environnement de soins contaminé, l'éradication de C. auris semble difficile*."

Cancer de l'œsophage : attention au thé trop chaud

Boire chaque jour 700 millilitres de thé à plus de 60 °C augmente le risque du cancer de l'œsophage de 90 %, selon une nouvelle étude. De manière générale, la consommation de boissons trop chaudes est un facteur de risque, d'après l'OMS. Ces travaux ont été dirigés par l'université des Sciences médicales de Téhéran et publiés dans *The International Journal of Cancer*. Les chercheurs ont suivi 50.045 personnes originaires d'Iran et âgées de 40 à 75 ans, de 2004 à 2017. Au cours de cette période, 317 nouveaux cas de cancer de l'œsophage ont été identifiés. La consommation de 700 millilitres de thé par jour à une température égale ou supérieure à 60 °C était associée à un risque 90 % plus élevé de cancer de l'œsophage. C'est donc encore moins que les estimations de l'Organisation mondiale de la santé, qui considère que la consommation de boissons chaudes (café, thé ou autres) à une température supérieure à 65 °C constitue un facteur de risque."*Beaucoup de gens aiment boire du thé, du café ou d'autres boissons chaudes. Cependant, selon notre rapport, boire du thé très chaud peut augmenter le risque de cancer de l'œsophage, et il est donc recommandé d'attendre que les boissons chaudes refroidissent avant de boire*", a déclaré le docteur Farhad Islami, auteur principal de l'étude et chercheur à l'American Cancer Society. En février 2018, une étude chinoise publiée dans Annals of Internal Medicine a montré que consommer régulièrement du thé chaud pouvait multiplier par cinq les risques de développer un cancer de l'œsophage. Ces résultats ne concernent toutefois que les personnes qui consomment du tabac et/ou de l'alcool.

La narcolepsie serait bien une maladie auto-immune

La narcolepsie est une maladie chronique rare, qui touche une personne sur 3.000 à 5.000 en France, d'après l'Inserm. Elle apparaît entre 10 et 30 ans et se manifeste par une difficulté à rester éveillé et des endormissements irrépressibles. Le patient a parfois des hallucinations. Des médicaments existent pour traiter ces symptômes et rester en état d'éveil.
Environ 70 % des patients souffrent aussi de cataplexie, une chute brutale du tonus musculaire. Cette narcolepsie de type 1, qui est la plus fréquente, se caractérise par un déficit en hypocrétine, une molécule qui contrôle l'état de veille : chez ces patients, les neurones qui produisent l'hypocrétine sont détruits. Cela fait plusieurs années que les scientifiques suspectent la narcolepsie d'être une maladie auto-immune (voir article ci-dessous). Cette nouvelle recherche qui paraît dans la revue *Nature Communications* en apporte une preuve supplémentaire.
Pour préserver notre santé, notre système immunitaire doit reconnaître les agents étrangers à l'organisme, bactéries et virus, afin de les éliminer. Mais parfois, des cellules dites « auto-réactives » s'attaquent à des cellules de notre organisme : c'est ce qui se passe dans des maladies auto-immunes, comme le diabète de type 1, le psoriasis ou la sclérose en plaques.

Une prédisposition génétique à la narcolepsie

Dans un communiqué, Birgitte Rahbek Kornum, qui a mené ces travaux, a expliqué : "*Nous avons trouvé des cellules T CD8 cytotoxiques auto-réactives dans le sang de patients atteints de narcolepsie. C'est-à-dire que les cellules reconnaissent les neurones qui produisent l'hypocrétine qui régule l'état de veille du sujet. Cela ne prouve pas que ce sont elles qui ont tué les neurones, mais c'est un pas en avant important*." Cette découverte suggère que des médicament qui ciblent le problème immunitaire pourraient aider à traiter la narcolepsie.
L'auto-immunité est en sommeil en chacun de nous mais n'est pas activée chez tout le monde.
Cependant, les cellules auto-réactives étaient également présentes chez des personnes en bonne santé : "*Nous avons également trouvé des cellules auto-réactives chez certains des individus en bonne santé, mais ici, les cellules n'ont probablement pas été activées. C'est quelque chose que nous voyons de plus en plus souvent avec l'auto-immunité - qu'elle est en sommeil en chacun de nous, mais n'est pas activée chez tout le monde*." La question se pose donc de savoir quel mécanisme active ces cellules auto-réactives. Deux pistes se détachent : une prédisposition génétique et/ou une infection.
Il existe une prédisposition génétique à la narcolepsie, liée à la présence d'un allèle particulier codant pour une molécule du complexe majeur d'histocompatibilité (CMH).

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة السكن , العمران و المدينة

BECHAR OPGI

NIF : 0999 0809 4224 518.

**OFFICE DE PROMOTION
ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE BECHAR**

Réf : 752/DG/OPGI/2019

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article n°65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de services publics, l'Office de promotion et de gestion immobilière de Béchar dont le siège social sis à route de Lahmar à côté de la Protection civile - Béchar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n°880/2018 paru dans le quotidien national الموعد اليومي du 24/04/2018 en arabe et "***Midi Libre***" du 24/0/2018 en français, relatif aux travaux de reprise et achèvement des 100/800/1500 logements publics locatifs au titre du programme quinquennal 2010-2014 (tranche complémentaire 2011) à Béchar répartie en deux lots.
Qu'après séance d'analyse et d'évaluation des offres, les marchés ont été attribués provisoirement comme suit :

N° Lot	Attributaire provisoire	Montant de l'offre financière après correction en TTC	Délai proposé	Note obtenue (note de l'offre technique)	Eléments ayant permis le choix
Lot A : 48 logts	SARL Ahram Sid. NIF 0001 0801 9005 458	110 729 579,58 DA	14 mois	40,00 points	Offre moins disante
Lot B : 52 logts	CHETOUI Rachida NIF 2971 1327 0068 623	128 494 203,43 DA	22 mois	36,04 points	offre moins disante

Les soumissionnaires voulant prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de l'Office de promotion et de gestion immobilière de Béchar dont le siège social sis à la route de Lahmar, à côté de la Protection civile Béchar au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre du présent appel d'offre peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le BOMOP ou la presse nationale auprès de la commission des marchés (OPGI)
Remarque : passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération

Midi Libre n° 3666 - Samedi 13 avril 2019 - Anep 191 6008 556

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TAMANRASSET
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE TAMARASSET
NIF : 098111019016337**

AVIS D'ATTRIBUTIONPROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'établissement public hospitalier de **TAMANRASSET** informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres ouvert **n° 01/2019 du 20/03/2019** paru dans les quotidiens nationaux **ELHAYET** et **MIDI LIBRE** ainsi que le **BOMOP** en français et en arabe, relatif pour fourniture des denrées alimentaires pour l'année 2019, qu'à l'issue de l'ouverture et l'analyse des offres, les résultats sont comme suit :

Désignations	Entreprise et son NIF	Montant TTC	Note offre technique	Note offre financière
LOT N°1 : viande rouge de veaux congelé et viande rouge de veaux fraîche	LAKSACI ABDELKARIM NIF : 197401120047932	MIN: 3.385.000.00 DA TTC MAX: 6.770.000.00 DA TTC	60 PTS	Le moins disant
LOT N°2 : viande blanche poulet congelé et œufs		MIN: 3.049.970.00 DA TTC MAX: 3.884.755.00 DA TTC		
LOT N°3 : fruits et légumes frais		MIN: 3.580.650.00 DA TTC MAX: 5.841.310.00 DA TTC		
LOT N°4 : produits d'alimentation		MIN: 4.697.744.50 DA TTC MAX: 8.366.288.30 DA TTC		

Conformément aux 82 alinéa 02 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaires qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les dix (10) jours, à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le **BOMOP** et la presse nationale auprès de la commission des marchés de l'établissement public hospitalier de **TAMANRASSET.** Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Midi Libre n° 3666 - Samedi 13 avril 2019 - Anep 191 6008 572

MIDI
Quotidien national d'information

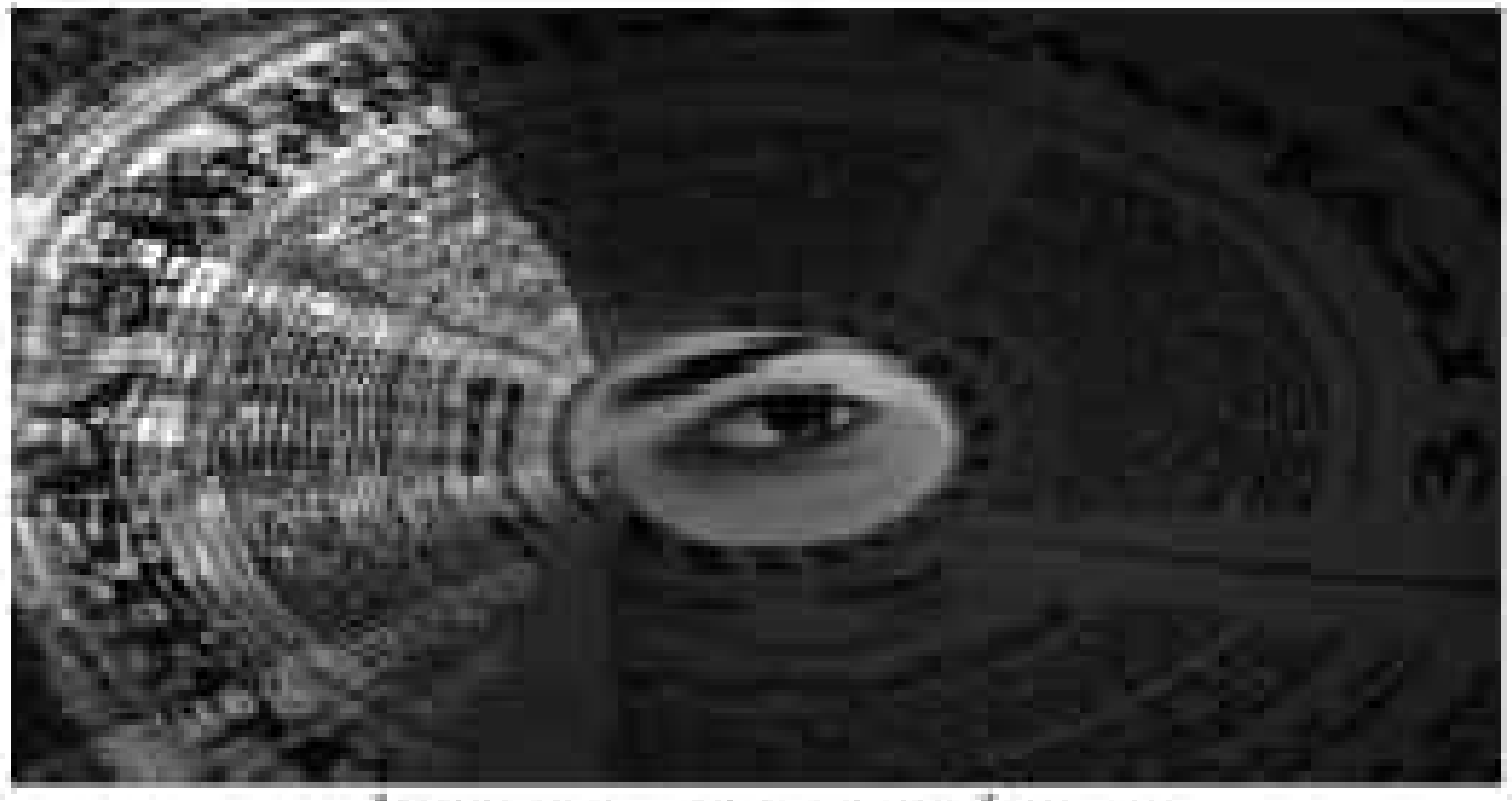

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Cuisine

Beignets de chou-fleur

Ingrédients :
Un chou-fleur
3 œufs
150g de farine
15cl de lait
1/4c.à.c de piment fort
Huile pour friture
Sel, poivre
Préparation
Détailler le chou-fleur en petits bouquets et les mettre dans une casserole d'eau bouillante salée pendant 10 minutes. Egoutter et laisser refroidir. Entre temps. Préparer la pâte à beignet, mélanger à l'aide d'un fouet dans un grand bol les oeufs, farine, lait, piment fort, saler poivrer. Faire chauffer l'huile dans une poêle. Plonger les bouquets de chou-fleur dans la pâte à beignet les retirer à l'aide d'une fourchette et les faire frire jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés. Servir les beignets de chou-fleur avec une salade.

Cake au chocolat et noix de coco

Ingrédients :

4 oeufs
100g de beurre mou
150g de sucre en poudre
180g de farine
50g de noix de coco moulu
1 cuillère à café de zeste d'orange
50g de pépites de chocolat
1 cuillère à soupe de lait
1 pincée de gingembre
1 pincée de sel
2 sachets de levure pâtissière
Préparation
Fouetter au batteur le beurre et le sucre et le lait pour obtenir un mélange crémeux puis ajouter les oeufs un par un en fouettant sans cesse et ajouter le sel, le gingembre et le zeste d'orange, ajouter la farine tamisée et la levure peu à peu, bien mélanger, incorporer délicatement la noix de coco moulu et les pépites de chocolat avec une spatule. Verser la préparation dans un moule à cake beurré et fariné et glisser au four préchauffé à 180°C et laisser cuire pendant 45 minutes.

PÉDICURE

Comment masser ses pieds ?

Pratiqué le soir, un massage des pieds effectué dans les règles possède l'irremplaçable don de détendre intensément et de procurer un bien-être intense. Il peut également être prodigué le matin avec un produit dynamisant, afin d'assurer un début de journée tonique et léger. Quelques gestes sont à retenir pour en retirer toutes les vertus possibles.

Avec ou sans huile

Selon vos préférences et vos possibilités du moment, vous pouvez pratiquer le massage sur peau sèche (après avoir lavé vos pieds), ou utiliser une huile de massage spécifique, achetée toute prête ou, mieux, préparée par vos soins.

Les huiles essentielles

Pour un massage du soir, privilégiez les huiles essentielles relaxantes, et notamment la lavande qui, en plus de ses propriétés délassantes, possède des vertus assainissants. Pour un massage du matin ou effectué durant la journée, misez sur les huiles de menthe poivrée et de citron, parfaites pour tonifier et alléger les pieds lourds à la circulation sanguine paresseuse.

Préparer les huiles

Diluez les huiles essentielles à raison de 15 gouttes pour 30 ml d'huile végétale de base (amande, sésame…). Versez le mélange dans un petit flacon en verre possédant un couvercle.

Commencer le massage

Après avoir enduit vos mains d'huile, commencez par envelopper le pied à l'aide de larges mouvements doux et circulaires, qui le réchaufferont et le prépareront au massage.

Mini-massages circulaires

Effectuez des mini-massages circulaires à l'aide du pouce sur les zones-clé : à la base de chaque orteil, en restant sur le point durant une petite minute, puis au milieu de la plante.

Masser chaque orteil

Massez à présent chaque orteil dans leur intégralité, les uns après les autres puis tous ensemble en les prenant dans votre main ; redressez-les doucement vers le haut à plusieurs reprises.

Plante et dessus du pied

Effectuez des pressions délicates sur l'ensemble de la plante. N'oubliez pas le dessus

du pied : massez-le à l'aide de petits mouvements circulaires, des orteils vers la cheville que vous saisissez entre les deux mains et massez doucement.

Ensemble du pied

Terminez par des gestes caressants sur l'ensemble du pied.

Les chaussettes

Si votre massage est effectué le soir, enfilez des chaussettes confortables que vous garderez toute la nuit afin de permettre à vos pieds de profiter de tous les bienfaits des huiles.

GESTE ECOLO

Faire un savon maison

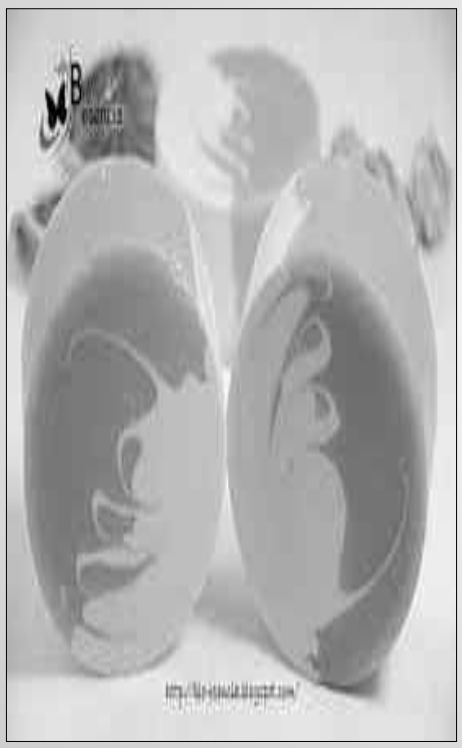

Il n'y a pas de grandes ou petites économies. Pour certains, économiser est un mode de vie qui s'apprend et se partage. Cette recette vous permettra d'économiser sur le savon pour les mains et d'obtenir un savon personnalisé. Vous ne serez plus jamais à cours de savon.

il vous faut..

Une casserole - Un récipient - Une râpe à fromage - Un pain de savon - De la glycérine végétale ou de huile d'olive - Eau distillée - Zestes de citron, orange... - Moules...

Début de la préparation

Versez l'eau distillée dans la casserole et faites la bouillir. Pendant ce temps vous allez râper le pain de savon en petits morceaux. Versez les bouts de savon dans l'eau distillée en ébullition puis ajoutez la glycérine végétale ou huile d'olive, selon ce que vous avez choisi. Mélangez vivement ce mélange toujours en ébullition. Parfumez celui-ci avec des zestes d'orage ou citron (ou tout autre ingrédient qui permettra de déposer une bonne odeur sur le savon).

Moulage :

Encore très chaud, versez la pâte à savon dans le récipient au bec verseur, qui va vous permettre de verser la pâte dans les moules de façon confortable. Laissez refroidir puis installez les moules de savon dans le frigo pendant quelques heures. Démoulez lorsque les savon ont durci.

Idée pour les moules

Pour le moulage du savon, vous avez un choix infini. Grand, petit, en rose, en rond ovale, carré...Tout petit récipient peut servir à fa

çonner le savon. En revanche, Les moules en silicone ne sont pas adaptés à la pâte des savons, qui est bouillante.

Trucs et astuces

Faire un gargarisme de thym contre les aphtes

Chauffez deux cents millilitres d'eau et faire infuser le thym dans l'eau bouillante pendant dix bonnes minutes. Filtrez et laissez refroidir. Quand l'eau de thym est tiède faites le gargarisme.

Soigner le rhume avec de la camomille ou de l'oignon

Dans un bol d'eau bouillante, versez deux cuillères à soupe de camomille, puis couvrez-vous la tête au dessus du bol à l'aide d'une serviette. Quelle que soit l'évolution du rhume, faites des inhalations pendant environ dix minutes.

Soigner un mal de gorge au gingembre :

Coupez trois tranches de gingembre frais et une gousse d'ail dans un quart de litre d'eau bouillante et faites bouillir le tout cinq minutes. filtrer, rajouter du miel et boire trois tasses par jour

Apaiser une piqûre de moustique

Pour soulager très vite l'effet des piqûres de moustiques, trempez un sachet de thé dans de l'eau chaude et posez ce dernier au contact de votre peau une fois chaud mais pas bouillant.

Mots Fléchés N°3772

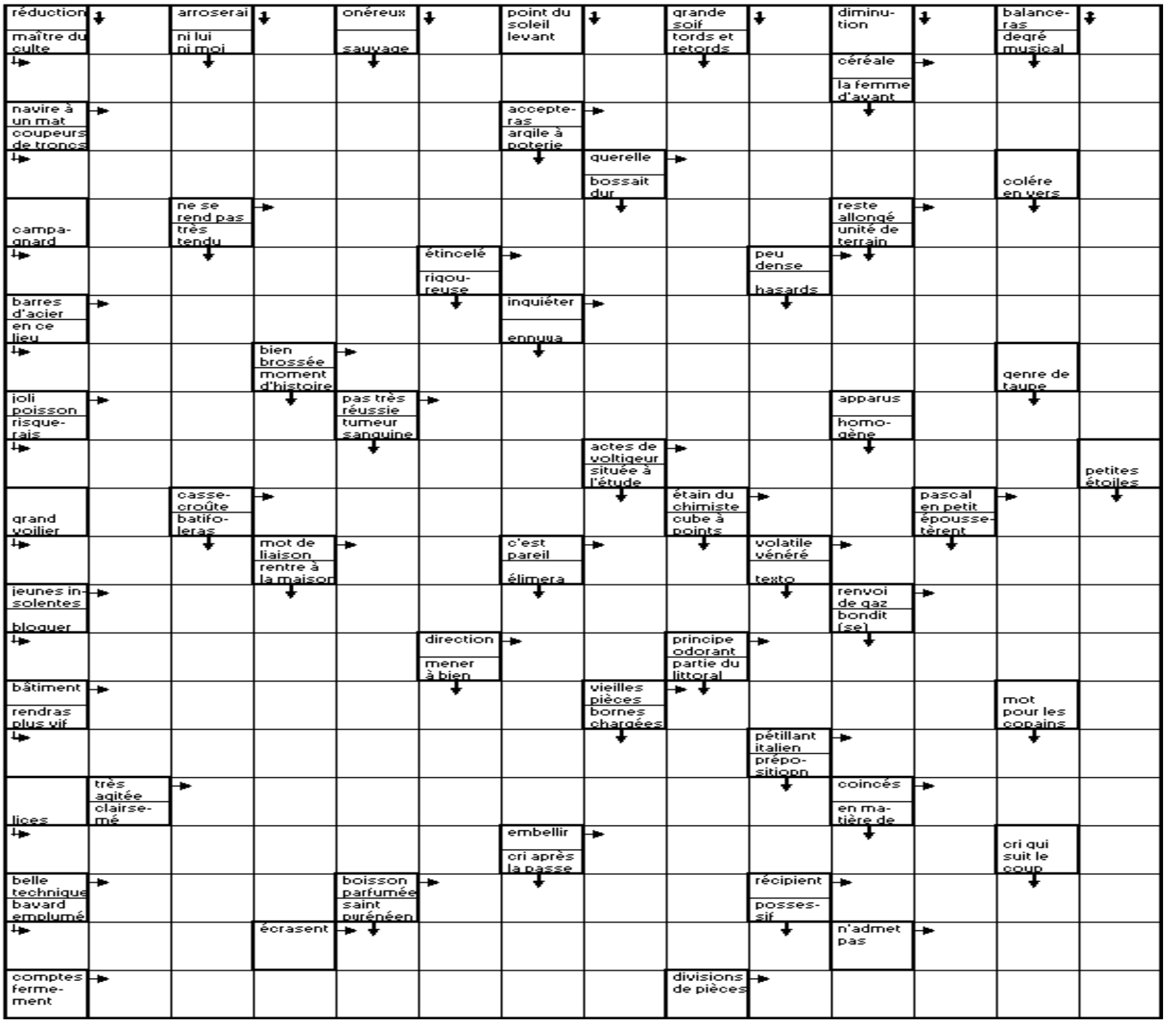

SUDOKU N°3772

		3	4			5	9	6
5						4		
	7			5			8	
9	8			6				3
			9		2			
2				7			1	4
	3			9			4	
		9						5
7	2	8			5	3		

SOLUTION SUDOKU N°3771

4	8	6	9	2	5	7	1	3
1	3	9	7	8	6	4	2	5
7	5	2	3	1	4	8	6	9
2	1	3	6	5	8	9	7	4
9	4	8	2	3	7	1	5	6
5	6	7	1	4	9	3	8	2
6	2	1	8	9	3	5	4	7
8	9	4	5	7	2	6	3	1
3	7	5	4	6	1	2	9	8

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3771

■ E ■ E ■ P ■ A ■ P ■ P ■ S
I N E X O R A B L E M E N T
■ F R E T I L L E R A S ■ E
M A G R E T ■ E V I T E R A
■ N O C E ■ E T E S ■ N O M
A T T I S E N T ■ S O T T E
■ I ■ C ■ S T E N O S ■ I R
A L T E S S E ■ A I S E S ■
■ L E S T A N T ■ R U S S E
B A L ■ R I D U L E ■ P O T
■ G E L E ■ U B U ■ R E I N
R E C A S A ■ E N T E R R A
■ ■ A S S I S ■ E N T E E ■
R A B ■ E M I T ■ T A R S E
■ V I B R E R A S ■ M A ■ N
T E N I A ■ E T A G E ■ A C
■ R E S I G N E ■ E R I G E
U T ■ S ■ R E ■ C R A N ■ N
■ I D O L E ■ F A M I N E S
G R E N A C H E ■ A T E L E
■ A S S I E G E E S ■ S U S

9.000 milliards de tonnes de glace perdues depuis 1961

Les glaciers ont perdu plus de 9.000 milliards de tonnes de glace entre 1991 et 2016, entraînant une élévation de 2,7 cm du niveau de la mer, selon une étude menée par des chercheurs de l'université de Zurich, publiée dans Nature.

Les scientifiques estiment que la fonte des glaciers dans le monde entier s'est accélérée ces trois dernières décennies. Les glaciers ayant le plus contribué à cette augmentation sont ceux de l'Alaska, puis ceux de Patagonie et des régions arctiques. Ceux des Alpes, plus petits, n'ont joué qu'un rôle mineur.

335 milliards de tonnes par an, ce qui représente aujourd'hui 25 à 30 % de l'augmentation du niveau de la mer à l'échelle mondiale, même si le potentiel des calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique pour faire monter le niveau des océans est bien plus important. La fonte des glaces n'est pas le seul contributeur à la hausse du niveau marin. Le réchauffement des océans en est également la cause, par dilatation du volume de l'eau. Tous deux sont liés au phénomène global de changement climatique.

Les chercheurs ont étudié en tout 19.000 glaciers à travers le globe, en utilisant des données topographiques fournies par les satellites, ainsi que des relevés de terrain. La masse exacte de glace perdue sur la période étudiée s'élève à 9.625 milliards de tonnes.

L'Alaska, le Groenland et la Patagonie sont les grands perdants, avec une diminution de 3.019, 1.237 et 1.208 milliards de tonnes de glace, respectivement.

Les glaciers des Alpes risquent de fondre à 90% d'ici à 2100

Les glaciers des Alpes risquent de fondre à plus de 90 % d'ici la fin du siècle si rien n'est fait pour réduire les émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique, selon une autre étude publiée dans The Cryosphere. Les quelque 4.000 glaciers alpins, attraits touristiques qui fournissent aussi de l'eau en été à des millions de personnes, sont menacés par les émissions liées à l'activité humaine. Si les émissions atteignent un plafond d'ici quelques années avant de rapidement diminuer jusqu'à 2100, seulement un tiers du volume de ces glaciers survivrait. Mais si les émissions continuent à leur rythme actuel, la prédiction est encore plus sombre.

Des stimulations électriques pour une seconde jeunesse de la mémoire

Grâce à une stimulation transcrânienne, des chercheurs ont permis à des personnes de plus de 60 ans de retrouver une "*mémoire de travail*" de jeunes adultes. Cette nouvelle étude suggère que le vieillissement cérébral pourrait être atténué en stimulant électriquement le cerveau.

"*Ces résultats pourraient servir de point de départ pour agir à l'avenir sur le déclin cognitif lié à l'âge*", selon des chercheurs américains qui ont publié leurs travaux dans la revue *Nature Neuroscience*.

La mémoire de travail est une mémoire de court terme. Elle ne permet pas de se souvenir d'événements du passé mais c'est elle qui, par exemple, permet de garder en tête les chiffres d'un numéro de téléphone qu'on est en train de noter. On pense que cette forme de mémoire est liée à deux types d'ondes cérébrales, les ondes gamma et thêta.

Un effet sur les ondes présentes dans certaines zones du cerveau

Sans cette stimulation, les sujets les plus âgés étaient plus lents et moins performants. Mais avec la stimulation, leurs performances se rapprochaient de celles des plus jeunes, un effet qui se prolongeait plus de trois quarts d'heure après. Ces améliorations étaient liées à de plus fortes interactions entre les ondes thêta et gamma dans le cortex temporal gauche et à une plus forte synchronisation des ondes thêta entre le lobe temporal gauche et le cortex préfrontal.

Il n'y a pas de preuve que le type d'amélioration atteint grâce à cette stimulation puisse faire une vraie différence dans la vie quotidienne.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

BISCOTTES

Inventeur : Charles Heudebert **Date : 1903** **Lieu : France**

Charles Heudebert a eu l'idée en 1903 de faire griller le pain qui n'avait pas été vendu en fin de journée afin de le conserver. Il améliora peu à peu son invention et fit construire à Nanterre la 1re usine de planification industrielle.

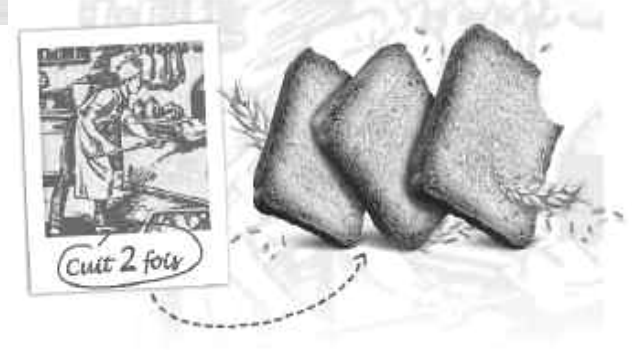

LES SIMPSON

21h00 W9

Afin de permettre à Grand-Père Simpson de bénéficier de soins médicaux gratuits, la famille Simpson part au Danemark. Mais si tout le monde tombe sous le charme du pays, Homer, lui, est pressé de retourner à Springfield.

A DROITE, À GAUCHE

21h00 8

Franck Tierson, acteur riche et célèbre, affiche fièrement qu'il vote à gauche. Il est soucieux de rester solidaire du peuple. Paul Caillard, chauffagiste fidèle aux partis de droite, vient réparer la chaudière du luxueux appartement de l'artiste. Les deux hommes, aux idées diamétralement opposées, abordent de nombreux sujets. Ils échangent leurs visions de la société et de la France puis évoquent les absurdités de l'époque, les inégalités, les extrêmes... Pourraient-ils - malgré tout -parvenir à se convaincre ?

ON N'EST PAS COUCHÉ

21h00 2

Aux côtés de Laurent Ruquier, la romancière Christine Angot et Charles Consigny commentent les événements de la semaine écoulée. Des personnalités du monde politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias sont également conviées pour évoquer leur actualité. Chacun se prête au jeu des questions des chroniqueurs qui pimentent les discussions sans langue de bois. Tour à tour émus, intéressés, agacés ou convaincus, les invités défendent les projets qui leur tiennent à coeur face au jeu difficile des joutes oratoires.

COMMISSAIRE MAGELLAN

21h00 3

L'oeuvre du talentueux photographe Tristan Garil s'apprête à être exposée dans la galerie Delandin. Mais la directrice et fondatrice du lieu, Estelle Delandin, est assassinée. Le commissaire Magellan et le lieutenant Selma Berrayah se chargent de l'enquête. Au fil de leurs investigations, ils sont de plus en plus certains que le meurtrier se trouve parmi les proches de la disparue. En tentant de le débusquer, les enquêteurs découvrent le monde de l'art, les rêves de chacun pour y briller, mais aussi les luttes de pouvoir, les conflits et autres petits secrets bien gardés.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

HÉRODE LE GRAND

21h00 arte

L'histoire retient qu'Hérode Ier le Grand, roi de Judée, aurait ordonné l'assassinat de tous les enfants mâles nés à Bethléem à l'époque de la naissance de Jésus-Christ, événement surnommé le «massacre des Innocents». Des chercheurs dressent aujourd'hui un portrait plus contrasté du souverain autoritaire, montrant qu'il était aussi un fin stratège et chef de guerre passé maître dans l'art de la diplomatie. Le document revient sur sa biographie ainsi que sur la montée en puissance de la Judée au sein de l'Empire romain.

BERNIE LE DAUPHIN

21h00 4

En Floride, Holly, 9 ans, et son frère Kevin, 11 ans, profitent des vacances d'été pour passer tout leur temps au bord de l'océan, dans une crique cachée où ils retrouvent un groupe de dauphins avec lesquels ils ont réussi à communiquer. Un jour, les deux enfants remarquent que leur plage préférée est menacée, convoitée par des personnes sans scrupules. Lorsqu'ils aperçoivent un des dauphins échoué sur la plage et grièvement brûlé par le soleil, Holly et Kevin décident d'agir...

MACGYVER

21h00 M6

Un laboratoire d'Atlanta a été cambriolé. Les voleurs ont dérobé une fiole contenant un virus mortel. Mac, Jack et Bozer sont chargés de retrouver l'échantillon avant qu'il ne soit utilisé pour déclencher une pandémie. Leurs investigations les mènent bientôt en Roumanie. Sur place, un médecin envisage d'utiliser le virus pour venger la mort de son frère.

THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX

21h00 TF1

L'étape des KO continue avec cette deuxième soirée durant laquelle tous les membres d'une équipe se succèdent pour interpréter chacun un titre de leur choix. A l'issue de chaque prestation, leur coach peut prendre trois décisions : qualifier le candidat pour les battles, pour lesquelles il y a huit places, l'éliminer dès maintenant ou le placer en «zone rouge», s'il souhaite attendre la fin pour se prononcer. Mais attention, car Soprano, Julien Clerc, Mika et Jenifer peuvent se voler deux talents, même parmi ceux mis en balance.

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

RAMI MALEK

AMOUREUX À PARIS, DEVANT MAÏWENN ET MÉLANIE LAURENT

Mercredi soir, Cartier a fêté la sortie de sa nouvelle collection de bijoux. Rami Malek et Lucy Boynton y ont assisté. Le couple a croisé Monica Bellucci et son nouveau compagnon, ainsi que Maïwenn et Mélanie Laurent...

M. POKORA

S'EST "PRIS D'AMOUR" POUR LA FILLE DE CHRISTINA MILIA

Ce vendredi 12 avril 2019, M. Pokora sort son nouvel album "Pyramide", enregistré à Los Angeles après une longue pause. À cette occasion, le chanteur accorde une interview au "Parisien" dans laquelle il évoque sa vie à Los Angeles avec Christina Milian et sa fille de 9 ans, Violet.

ANGELINA JOLIE

MÈRE CÉLIBATAIRE, NE "REFUSE RIEN" À SES SIX ENFANTS

Jeudi 11 avril 2019, une amie d'Angelina Jolie s'est livrée au site américain "Us Weekly". Elle y détaille la vie à cent à l'heure de la mère célibataire. L'actrice de 43 ans cède absolument à tous les caprices de ses six enfants.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 3666 | Ven. 12 - Sam. 13 avril 2019

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h47
Dohr	12h49
Asr	16h28
Maghreb	19h20
Icha	20h46

ENVIRONNEMENT MARIN

CONVENTION ENTRE LES MINISTÈRES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AGRICULTURE

Une convention de coopération scientifique, dans l'environnement marin, a été signé entre le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et celui de l'Environnement et des Energies renouvelables, a indiqué le ministère de l'Agriculture jeudi, dans un communiqué.

"*Le ministre de de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari, a présidé mercredi 10 avril avec Mme Fatima Zohra Zerouati, ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, la cérémonie de signature de convention de coopération scientifique dans l'environnement marin*", a précisé la même source.

Paraphée par les secrétaires généraux des deux départements ministériels, respectivement M. kamel Chadi et Kamel Eddine Belattreche, cette convention a pour objet d'asseoir une collaboration entre les deux secteurs, pour la protection de la zone marine et de la côte algérienne, et de favoriser le développement et la valorisation des ressources vivantes.

Les deux parties ont convenu, de coopérer notamment, dans la mise en place d'un programme commun d'évaluation et

de surveillance permanente de la qualité et de la salubrité des zones et des produits marins.

Elles doivent aussi travailler ensemble, pour la préservation et la valorisation des ressources biologiques marines, ajoute le communiqué.

Cette coopération intersectorielle concerne également, la création et le suivi des aires marines protégées et des récifs artificiels, la promotion et le développement de la pêche écologique, la mise en place de réseaux de suivi et de surveillance de certaines espèces invasives, ainsi que le renforcement du cadre réglementaire pour la protection des espèces végétales et animales marines, menacées de disparition.

"*Cette coopération va nous encourager à aller de l'avant, et nous permettre de travailler ensemble pour renforcer le développement durable et ce, en mobilisant les capacités scientifiques et techniques des deux secteurs, ce qui va se répercuter positivement sur la protection de l'environnement et la sphère de production, aussi bien au niveau des espaces marins que ruraux*", a indiqué M.Omari.

De son côté, Mme Zerouati s'est réjouie de cette coopération, d'autant plus que les deux secteurs convergent vers des objectifs communs, notamment celui de la préservation des ressources et l'amélioration de la sécurité alimentaire.

"*Cette coopération entre dans le cadre de la stratègie du secteur de l'Environnement : l'horizon 2030, qui exige la coordination des efforts et des capacités de tous les secteurs pour atteindre les objectifs en matière de la protection et la préservation de l'environnement*", a ajouté la ministre.

RAMADHAN 2019

OUVERTURE DE PLUSIEURS MARCHÉS DE PROXIMITÉ À ALGER

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a fait état, jeudi à Alger, de l'ouverture en prévision du Ramdhan prochain, de plusieurs marchés de proximité au niveau des nouvelles cités offrant les matières premières de grande consommation aux citoyens.

En marge d'une tournée avec le ministre du Tourisme et de l'Artisanat pour l'inauguration de nombre d'établissements hôteliers, M. Zoukh a précisé que les préparatifs étaient en cours pour accueillir le mois sacré et ce, à travers l'ouverture de plusieurs marchés de proximité, notamment au niveau des nouvelles cités, indiquant que l'objectif étant de "*faciliter aux citoyens l'acquisition des produits de large consommation*".

A cet égard, une réunion est prévue, mercredi prochain, avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger, afin "*d'arrêter le nombre exact de ces marchés*", en fonction "*des assiettes disponibles*", et "*d'aménager ces espaces de vente de fruits et légumes et de produits alimentaires, fortement demandés durant le Ramadhan*", a-t-il ajouté.

Evoquant les aides octroyées aux familles nécessiteuses, le wali d'Alger a affirmé qu'elles seraient, cette année, de l'ordre de 5.000 DA, et versées aux ménages ouvrant droit, par compte courant postal (CCP).

Le comédien Aziz Degga n'est plus

Le comédien Aziz Degga s'est éteint vendredi matin à Alger, à l'âge de 74 ans, suite à une maladie.

Le défunt, est né à Alger le 10 Novembre 1945, a été inhumé hier vendredi, après la prière de Dohr au cimetière de Ain Benian, a précisé la même source.

Aziz Degga, connu pour son rôle de Moh Smina dans le film d'Omar Gatlatou de Merzak Allouache, débuta sa carrière artistique au début des années 60, comme animateur à la cinémathèque. Il était à la fois comique, imitateur et animateur.

Parmi les films où il avait joué des rôles principaux : Omar Gatlato (1976), Cri de pierre (1987), Le Clandestin (1988), et Morituri (2007). Depuis son départ à la retraite, il se consacre à l'écriture de contes pour enfants.

Le documentariste Hamid Benamra, lui avait consacré tout un portait, pour lui rendre hommage.

MAROC/PROCÈS HIRAK

HRW évoque un "verdict choquant"

La Cour d'appel de Casablanca a confirmé les lourdes peines de prison prononcées contre plus de 40 manifestants et activistes du Hirak, malgré des allégations de torture, a déclaré l'ONG américaine Human Rights Watch. "*Ce verdict d'appel choquant, qui maintient jusqu'à 20 ans de prison pour les manifestants du Hirak, est en partie fondé sur des aveux entachés de suspicions de torture et de contrainte*", a déclaré Sarah Leah Whitson, directrice de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord, à Human Rights Watch.

"*Cet accès de vengeance contre des activistes risque de se retourner contre le Maroc, alors que dans la région, la colère populaire se répand dans les rues*", a-t-elle ajouté.

Parmi les accusés, figure Nasser Zefzafi, le leader du Hirak, un mouvement de protestation socio-économique, issu de la région du Rif, dans le nord du Maroc.

En juin 2018, un tribunal de première instance avait condamné Zefzafi, à 20 ans de prison et ses coaccusés à des peines allant de 1 à 20 ans, pour avoir présumément agressé des policiers, et dans certains cas mis le feu à des véhicules et un bâtiment de la police.

Le tribunal s'était fondé sur les "*aveux*" des accusés, sans tenir compte de leur réfutation ultérieure desdits "*aveux*", ni de leurs allégations de torture et ce, malgré les rapports médicaux suggérant qu'au moins une partie des accusés avaient bien subi des violences policières. "*La Cour d'appel aurait dû tenir compte de ces éléments, et exclure toute preuve semblant avoir été obtenue par la torture*", a affirmé l'ONG.

TRAFIC DE PSYCHOTROPES

360.000 comprimés saisis à Constantine

Une quantité de 361.900 comprimés psychotropes a été saisie par les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), relevant du service de la Police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Constantine, qui ont démantelé un réseau spécialisé dans le trafic de drogues au niveau national, a-t-on indiqué jeudi, dans un communiqué de la cellule de communication de cette Institution sécuritaire.

Cette affaire a été déclenchée sur la base d'informations parvenues à cette brigade, indiquant une activité de trafic de grandes quantités de psychotropes, par un groupe de malfaiteurs, a précisé la même source, soulignant que les enquêtes diligentées depuis près de six (6) mois, ont permis d'identifier les quinze membres de ce réseau criminel, âgés entre 28 et 54 ans, et issus de wilayas dans l'Est et le Centre du pays. Inscrite dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment celles liées au trafic de psychotropes et de drogue, cette opération, considérée comme étant "*la plus importante du genre*", a permis de confisquer plusieurs équipements utilisés dans la falsification de documents officiels, quatre téléphones portables, deux véhicules, dont un touristique et un autre utilitaire, une quantité de drogues, des sommes d'argent, deux armes blanches et une bouteille de gaz lacrymogène, a ajouté la même source.

Après l'achèvement de toutes les procédures judicaires, les mis en cause ont été présentés devant le parquet, a-t-on souligné dans le document de la sûreté de wilaya.